

la terre



UN-0395-B-B
BIBLIOTHEQUE DE LA
LEGISLATURE,
HOTEL DU GOUVERNEMENT,
QUEBEC A. P. Q.

LE SEUL HEBDOMADAIRE AGRICOLE

DE CHEZ NOUS
FRANCAIS D'AMERIQUE

Port payé à Québec

Vol. XLI — No 39 — Montréal, 17 décembre 1969



Succès apparent de la rencontre des députés fédéraux

page 5



Lors d'une fête groupant les députés fédéraux de la région de Québec, le président de la M. A. P. Q., M. [nom], a prononcé un discours de reconnaissance. On reconnaît dans la photo de gauche à droite: M. [nom], président provincial de la M. A. P. Q., M. [nom], député fédéral de Québec, M. [nom], député fédéral de Québec, et M. [nom], député fédéral de Québec.



Retour d'Assurances U.C.C. au commerce de l'assurance générale

page 9



Plans conjoints de bois

Quand les petits

page 2



Entre les principes et l'application

Au milieu de novembre, je recevais copie de la lettre que vous adressiez à Mme Azilda Marchand, vice-présidente générale de l'AFEAS, en regard de l'Editorial de la Revue de novembre 1969 et l'article de la "Terre de Chez-Nous" du 29 octobre dernier.

Il faudrait, je crois, avoir compris que Mme Marchand, dans son Editorial et son article, donnait en quelque sorte, un rapport de la Consultation du Comité Catholique du Conseil Supérieur de

l'Education. Elle n'apportait pas nécessairement son opinion personnelle. Alors, pourquoi présenter vos remarques en l'attaquant directement?

Pourquoi aussi vous appuyer (sans les citer) sur les articles que j'avais déjà écrits comme pour nous mettre en désaccord devant l'opinion publique.

J'ai référé à ces articles. Je dois vous dire que je n'ai nullement changé d'idée mais que je ne vois pas opposition entre ce que j'écrivais et le travail de Consultation du Comité Catholique.

Dans ces pages, en effet, je rappelais les principes de l'Église en face de l'Éducation Catholique. Vous admettez comme moi qu'il y a tout un monde entre croire à ces principes et rechercher leur application dans la pratique.

Le Comité Catholique du Conseil Supérieur de l'Éducation (approuvé par NN, SS, les Evêques) jusqu'à preuve du contraire, me semble croire aux principes que je rappelais, mais il doit en chercher l'application dans le contexte du développement de l'Enseignement au Québec. La Consultation du 26 septembre entraine, je crois, dans cette recherche d'application à la situation de chez-nous.

On peut ne pas être d'accord avec les participants à cette consultation même si l'on doit remarquer que la majorité de ceux-ci étaient représentants de l'Église (47 sur 70) et que les autres, comme Mme Marchand, étaient tout de même des catholiques engagés... Mais alors, il faudrait adresser ses remarques à qui de droit: au Comité Catholique du Conseil Supérieur de l'Éducation, à l'Exécutif provincial de l'A.F.E.A.S., mais non pas à ce qu'il me semble, à une participante, en la chargeant toute seule des délibérations dont elle faisait un rapport aussi fidèle que possible.

Être chrétien, catholique, c'est, à mon humble avis, rechercher dans un esprit de saine collaboration, l'application de l'Évangile du Christ dans les circonstances parfois difficiles dans lesquelles nous vivons. Ne faudrait-il pas alors ne point faire porter son agressivité sur telle ou telle personne, surtout quand elle n'est pas directement en cause?... Le Christ-Jésus, si je lis bien mon Évangile, n'a jamais attaqué personne. Il s'est érigé contre les situations mauvaises, contre les structures d'hypocrisie...

Essayons donc, tous ensemble, de développer notre sens chrétien en ce sens. Apportons notre franche collaboration à ceux qui s'efforcent de travailler franchement à faire pénétrer l'esprit du Christ dans les structures de notre société et tout spécialement dans celle de l'Éducation scolaire publique et privée.

Georges-Etienne Phaneuf, prêtre, aumônier général de l'A.F.E.A.S.

Non, aux "jets" Oui, à la charette...

Le Gouvernement du Québec nous a révélé l'un des secrets de sa réussite. Pour que cela ne s'ébruite pas trop rapidement, il en a confié la nouvelle à l'Office d'Information et de Publicité du Québec. Nous vous la susurons, assurés que vous ne la répéterez pas.

La vitesse, ça coûte cher!...

«Québec, le 3 décembre 1969 - (O.I.P.Q.) Des travaux de recherche ont établi que la vitesse, en plus d'être dangereuse, est également dispendieuse. Le Service de la sécurité routière du Ministère des Transports et Communications du Québec vous rappelle qu'un véhicule filant à une vitesse de 65 milles à l'heure brûlera 30 pour cent plus d'essence, 50% plus d'huile et usera deux fois et demie plus vite ses pneus qu'un véhicule roulant à une vitesse de 40 milles à l'heure. On estime que la vitesse la plus économique est de 25 milles à l'heure dans les villes et de 40 milles à l'heure sur les grandes routes. De toute façon on doit se souvenir que les excès, ça coûte cher. O.I. - 3,238 - 69 - 3.»

Le char de l'État n'est donc pas à la veille de renouveler ses pneus ou de jeter son huile à terre, si on songe que ça prend 30 jours pour qu'une nouvelle émanant des bureaux du MAC à Montréal, revienne à l'U.C.C., toujours à Montréal. Par les transports prudents des canaux du MAC, de l'O.I.P.Q. et de TELBEC, les nouvelles marchent au pas, en troisième classe, comme tout le monde! Pourquoi dépenser un cent de plus pour le courrier de première classe, quand on sait que la vitesse coûte cher. Avec un simple 5 cents d'affranchissement, ça prend 5 jours pour venir de Québec à Montréal. Roulez lentement, roulez longtemps. Fini les "jets", vive les charrettes!

Terrarossa.



(Photo Canadian Pacific)

Les compagnies de papier et les producteurs de bois

Quand les gros mangent les petits

«Les plans conjoints n'ont pas été mis sur pied uniquement pour négocier un prix et recevoir un prélevé», estime M. Victor Morin, secrétaire du Comité provincial des producteurs de bois. Dans une entrevue accordée à la T.C.N., il n'a pas caché son indignation devant les procédés peu élégants qu'utilisent certaines compagnies de bois actuellement.

Ces firmes achètent depuis quelque temps de très grandes quantités de bois des producteurs, quantités qui dépassent les ententes prévues avec les plans conjoints. Cela a pour effet de déséquilibrer les livraisons à faire à d'autres usines, en plus de ne pas respecter les conventions et les possibilités annuelles de coupes. Les producteurs de bois, on le sait, sont actuellement groupés en plans conjoints régionaux dans la Province. Le président de l'organisme provincial qui les représente, M. Henri-Paul Gagnon, de Grande-Baie, comté de Dubuc, est du reste bien conscient des difficultés que créent pour les pro-

ducteurs ces attitudes déplaisantes des compagnies.

Toujours selon M. Morin, les courtiers en bois ne déclarent pas toujours les quantités exactes de bois achetées par les compagnies. Il en résulte une surexploitation des boisées privées qui ne peut à la longue qu'entraîner de sérieux désavantages pour les producteurs.

Certains plans conjoints de bois ont institué une enquête afin de déterminer les quantités exactes de bois que les compagnies ont achetées en surplus des conventions signées. On se demande alors ce que l'Association des Industries forestières attend pour ramener à la raison certaines compagnies qui se fichent des conventions signées et ne respectent pas du tout les possibilités des boisées privées. Ces compagnies ne tiennent surtout pas compte des approvisionnements devant être livrés à d'autres usines qui elles, ont signé des conventions avec les plans conjoints et comptent bien recevoir les quantités stipulées

dans les conventions de mise en marché.

Toujours d'après M. Morin, certaines filiales des compagnies de papier sont plus coupables que d'autres de ces excès: l'Anglo-Pulp de Limoilou et la CIP des Trois-Rivières. «D'ailleurs, nous doutons fort que M. I.H. Peck, président de la Compagnie internationale du Canada et M. W.E. Soles, président de l'Anglo-Canadian Pulp and Paper Mills Ltd, soient eux-mêmes au fait des agissements de leurs commettants dans ce domaine.»

On se rappelle qu'en 1967, lorsque le marché des pâtes et papier était à la baisse, les producteurs de bois ont dû faire pression auprès du Ministère des Terres et Forêts pour que ces mêmes compagnies acceptent de prendre livraison des quantités normalement vendues par les plans conjoints aux usines papetières.

Actuellement, le Comité provincial des Offices et Syndicats de producteurs de bois groupe 24 plans conjoints. Sur un total d'environ 1 million de cordes de bois utilisé par les compagnies, les plans conjoints de bois participent à l'approvisionnement des usines pour 1,300,000 cordes. Les quantités de bois vendues aux papeteries du Québec par les producteurs de bois permettent à ces dernières de diminuer d'autant les quantités entreposées aux usines, puisque le bois des producteurs est livré pratiquement à l'année longue. De plus, les prix payés pour les bois en provenance des forêts privées sont de beaucoup inférieurs à ceux qu'il en coûte aux papeteries pour s'approvisionner sur les terrains de la couronne. En résumé, le bois des forêts privées permet aux papeteries du Québec d'approvisionner leurs usines à un coût de \$10 de moins la corde qu'il leur en coûterait, s'ils le faisaient uniquement sur les terrains de la couronne, conclut M. Victor Morin.

Prix des biens et services nécessaires à la ferme

L'indice composé des prix des fournitures et services essentiels à l'exploitation de la ferme a augmenté en août comparativement à avril dernier et davantage encore comparativement à août 1968.

Suivant un bulletin récent du Bureau fédéral de la statistique (8 décembre), l'indice de l'ensemble des prix d'août dernier a monté à 356,8, soit .5 de 1% par rapport à celui d'avril 1969 et de 3,2% ou de 11,2 points en regard de l'indice d'août de l'an dernier (345,6).

L'indice des gages et salaires payés aux employés de ferme en août dernier s'est accru de 1% sur celui d'avril dernier et de 6% comparativement à celui d'août 1968. Signalons toutefois que, d'avril à août, ce dernier indice (gages et salaires) a marqué une avance de 2% près dans l'Est et une régression de presque 1% dans l'Ouest.

L'indice des prix de l'équipement et matériaux utilisés par les agriculteurs a accusé une baisse de 1,3% par rapport à avril dernier, mais une hausse de 1,6% par rapport au mois d'août de l'an passé.

La même source précise qu'il y a eu augmentation dans les secteurs suivants: articles de quincaillerie (1,5%); essence, huile et graisse (.8%), et machinerie agricole (.1%); par contre, il y a eu réduction de l'indice des prix des engrais chimiques mélangés (9,6%); des semences (5,2%); des matériaux de construction (3,1%), et des aliments pour bestiaux (.7%).

L'indice du coût de la vie dans les fermes canadiennes a avancé de 1,6% pour atteindre 275,9 en août comparativement à 271,5 points en avril dernier.

la terre

Propriété de l'UCC
Fondé en 1929

515, avenue Viger, Montréal 132 — Tél. 288-6141

Le seul hebdomadaire agricole français d'Amérique



Membre de l'Audit Bureau of Circulations

DIRECTEUR: Henri-Paul PROULX
RÉDACTEUR EN CHEF: Pierre COURTEAU
GÉRANT DE LA PUBLICITÉ: J.-V. HENRY

Représentants à Toronto: W.H. Austin & Co.,
44, rue Victoria, Toronto 1, Ont. — Tél.: 363-5357

Publié le mercredi de chaque semaine
Abonnement: 1 an, \$2; 3 ans, \$5; 5 ans, \$6
Courrier de la deuxième classe — Enregistrement No. 1051

Composition/Montage: LITHOGRAPHIE RIVESUD
Imprimé par Les Presses Lithographiques (1965) Inc.

Les Semences du Québec Ltée,

filiale de la Coopérative Fédérée de Québec

CULTIVATEURS, nous achetons toutes sortes de graines fourragères, mil, mil climax, trèfle rouge, et autres variétés.

Pour plus de renseignements
veuillez vous adresser à:

1055 du Marché Central, Montréal

Montréal
384-6450

St-Philippe,
643-8763

On tente de se conter des peurs

Dans le contexte actuel de la représentation des cultivateurs au palier national, il faut reconnaître que le gouvernement s'accommode fort bien, dans une certaine mesure, de la faiblesse des structures de nos organisations agricoles canadiennes et, de toute évidence, il tire profit de l'absence d'un porte-parole unique pour l'ensemble des agriculteurs.

La situation est assez confuse, tant du côté de la Fédération Canadienne de l'Agriculture que de celui des Fermiers Unis du Canada. Aussi, pour tenter de jeter un peu de lumière, il est bon d'établir d'abord quelles sont les positions de part et d'autre puisque la tentative de compromis offerte par la F.C.A. paraît pour le moins écartée par les Fermiers Unis (groupe Atkinson). Le dilemme se pose donc toujours avec autant d'acuité et aussi longtemps qu'on n'aura pas défini les cadres de l'institution nationale la plus appropriée pour répondre au défi qui se pose à l'agriculteur, des discussions et très certainement des confrontations sont à prévoir.

D'une part, la F.C.A., après s'être elle-même analysée, en est venue à la conclusion qu'elle a certaines faiblesses, certaines carences quant à la valeur de sa représentativité venant des agriculteurs. Pour remédier à cela, elle a confié à un comité de travail la responsabilité de faire des recommandations de nature à combler cette carence. La recommandation du comité visait à ouvrir les portes de la F.C.A. à une représentation venant des Fermiers Unis. Ainsi, on espérait faire l'équilibre à l'intérieur de la Fédération entre une représentation venant directement de la base, soit d'organismes fondés sur les individus (agriculteurs), et une autre venant d'institutions, identifiées à des productions et dont la caractéristique est essentiellement commerciale. Comme il n'y a pas eu de réponse favorable de la part des Fermiers Unis, la F.C.A. s'est vu dans l'obligation d'examiner une nouvelle opportunité, à savoir augmenter la représentation venant de la base par le truchement d'organismes déjà membres, en évitant toutefois que les nouveaux venus siègent déjà à la direction des mêmes organismes.

Cette position de repli nous oblige à nous interroger sur les changements véritables qu'une telle décision pourrait entraîner. A notre point de vue, il

est dangereux que même en augmentant la représentation, on n'atteigne pas les résultats escomptés. Pourquoi? Parce que des gens venant d'organisations déjà membres, ne feront que répéter ou entériner ce que disent leurs propres institutions et ceci est loin de correspondre à la transformation qui était souhaitée, avec l'apport des Fermiers Unis. On sait en effet que cette organisation est structurée, a ses assemblées délibérantes, ses propres dirigeants avec des mandats explicites venant effectivement de la base. Il apparaît donc dans les circonstances que la F.C.A., malgré un effort légitime en soi, s'écarte de l'objectif premier qu'elle recherchait.

Par ailleurs, si on jette un coup d'oeil du côté des Fermiers Unis eux-mêmes, il ressort que ceux-ci ont également examiné leur situation et ce qu'ils devraient faire pour accroître leur efficacité. Nous savons aussi, toutefois, qu'ils sont divisés quant à l'option à prendre. La première théorie, issue d'une réforme, vise un organisme unitaire au plan canadien. Cet objectif est poursuivi avec vigueur par le président national Roy Atkinson et trois des dix provinces y ont adhéré à date, soit la Saskatchewan, le Manitoba et l'Ontario. Cette proposition répond certes à des critères d'efficacité mais beaucoup ne lui pardonnent pas d'ignorer les instances provinciales.

Une telle option, si efficace soit-elle à première vue, est d'abord incompatible avec les structures que les agriculteurs québécois se sont eux-mêmes donnés puisqu'elle exclu automatiquement les organisations provinciales. En d'autres termes, les cultivateurs seraient, dans un tel contexte, tenus d'aller défendre directement les questions au niveau national, ce qui est à toute fin pratique impensable en raison du statut très particulier du Québec français. Une autre province, l'Alberta, vient également de juger qu'il ne serait pas avantageux pour elle de supprimer ses structures provinciales. Dans ce cas, il s'agit d'agriculteurs membres des Fermiers Unis albertains et, après avoir examiné sérieusement la question, 900 des 1,100 délégués ont conclu qu'il était plus avantageux pour eux de demeurer dans le cadre de structures provinciales, quitte par la suite à s'affilier au niveau national. Plusieurs provinces ont adopté le

statu quo pour l'instant et nul doute qu'autant du côté des Fermiers Unis que de la F.C.A. on peut s'attendre encore à une période de discussions et de mutations, du moins tant qu'on n'aura pas réussi à éliminer la division profonde qui empêche toute option finale.

En se référant à l'attitude arrêtée par le Conseil Général de l'UCC à sa dernière réunion, il ressort que l'organisation provinciale comme telle doit viser à maintenir une affiliation au plan national avec l'institution qui correspondra le plus à ses propres caractéristiques, c'est-à-dire axée sur l'action syndicale et fondée sur une représentation directe de la base, à laquelle vient se greffer une représentation venant des productions qui lui sont affiliées.

Ce mandat confié par le Conseil général de l'UCC à ceux qui entretiennent, au niveau national, des discussions avec les instances supérieures, signifie que ni d'un côté ni de l'autre, il n'y a présentement une réponse satisfaisante aux aspirations des agriculteurs québécois. Avec les structures en place, il est indéniable que l'on ne peut actuellement obtenir de l'efficacité et atteindre ses objectifs.

Jusqu'à présent, certaines propositions ont avorté parce qu'il n'y a peut-être pas eu suffisamment de bonne volonté de part et d'autre. On a même eu l'impression par moments que les tentatives de compromis n'ont pas toujours eu le sérieux voulu, pour ne pas dire carrément qu'on ne recherchait peut-être pas du tout au fond une solution véritable, préférant demeurer bien tranquillement dans le statu quo. Admettons que la FCA présente tout de même une compétence réelle, bien qu'elle n'assume pas avec la vigueur qu'on lui souhaiterait toutes les représentations qui s'imposent. D'un autre côté, les Fermiers Unis sont divisés pour le moment, mais ils ont été et sont encore capables d'agressivité, tout en étant dans l'impossibilité de réunir les forces suffisantes pour assurer une représentation valable. Les deux organismes sont appelés à composer et ils devront le faire malgré eux avant longtemps, au risque de se saborder mutuellement.

Pierre COURTEAU

la terre des champs

LES MARCHÉS EXTÉRIEURS

Des chroniques antérieures nous ont fourni l'occasion de rappeler au passage deux observations de premier ordre relativement à la vente de nos produits agricoles. D'abord, notre marché national est à la fois le plus logique, le plus certain et le plus rémunérateur dans l'ensemble. Ensuite, les débouchés extérieurs qui comportent une foule d'aspects capricieux, irréguliers et imprévisibles. Mais nous aurions tort de nous détourner de ces derniers sous prétexte qu'ils sont inconstants ou peu faciles d'accès.

Au contraire, il nous faut les observer et les étudier avec plus de soins que dans le passé, faire preuve de clairvoyance, d'ingéniosité et de ténacité afin d'en découvrir les points les plus avantageux et d'y établir des têtes de pont, s'il y a lieu. C'est le sens qu'a voulu donner le sous-ministre adjoint du Commerce, M. A. G. Kniewasser, à sa courageuse allocution lors de la dernière Conférence canadienne sur les perspectives agricoles... Celui-là même qui a déclaré: "Le commerce mondial des produits agricoles est dans un état de stagnation."

Prises de décision

Le conférencier fait d'abord quelques observations d'ordre général sur lesquelles nous ne pouvons nous arrêter longuement. A son avis, un élément nouveau—et probablement le plus essentiel—caractérise le commerce international et c'est le suivant: la tendance à la centralisation des décisions prises ou à prendre dans ce domaine.

Cette tendance se manifeste nettement dans les pays communistes ou socialistes qui mettent sur pied des organismes étatisés pour bâcler leurs transactions commerciales d'envergure. On la retrouve aussi

dans les pays en voie de développement où des institutions financières et des agences d'Etat décident de l'origine et de la nature des produits à importer; des problèmes de balance des paiements donnent souvent lieu à la mise en train de ces agences centralisées.

Le même phénomène existe de plus en plus chez les nations développées et fortement industrialisées dont "le pouvoir d'achat est entre les mains de quelques groupes par voie d'ententes entre sociétés et d'intégration sur le plan national et souvent international. "La technique d'achat en masse d'un directeur de réseaux d'hôtels, de restaurants ou de supermarchés ressemble peu à la technique individuelle d'un passé qui n'est pas si loin.

Il est évident que, pour soutenir la concurrence, "le Canada doit avoir lui aussi des organismes capables de négocier avec des organismes d'Etat ou des agences privées qui disposent d'une telle puissance d'action."

Les Etats-Unis

Les risques calculés d'importateurs privés existent encore, mais de plus en plus, une proportion croissante du commerce agricole se fait en vertu d'accords commerciaux et souvent d'ententes intergouvernementales.

Le Canada dispose de certains fonds destinés à stimuler ses ventes aux pays étrangers. Or, d'après M. Kniewasser, nous avons employé trop peu de ces fonds à l'étude des débouchés disponibles aux Etats-Unis: marché rapproché que nous avons l'impression de bien connaître. Pourtant, des enquêtes récentes nous ont

appris que nous avons laissé passer de belles occasions de vente chez nos voisins.

Notre pays prendra les mesures voulues pour corriger cet état de choses. Apparemment, selon le conférencier, nous pourrions accroître nos ventes de produits agricoles outre-45e si nous voulons seulement prendre la peine d'y étudier la demande et de fournir certaines denrées correspondant aux besoins de régions bien définies. L'ouverture d'autres agences commerciales nous aidera à réaliser cet objectif.

Pays socialistes

Les pays socialistes de l'Europe de l'Est et la Chine font un commerce avec nous par ententes intergouvernementales et contrats à long terme impliquant l'octroi de crédits et autres avantages mutuels. Ici, les prédictions sont difficiles, mais nous sommes en contact avec ces pays acheteurs et nous accentuerons ces contacts, ne serait-ce que parce que nos produits y sont bien vus et d'une qualité fort appréciée.

Les marchés de l'Asie, de la Chine continentale en particulier, prennent une importance inusitée à cause du nombre de bouches qu'ils ont à nourrir. Nos perspectives de ventes à court terme y sont limitées faute de devises, mais il pourrait bien en être autrement des perspectives à long terme.

Il en est autrement du Japon maintenant en pleine expansion économique et acheteur de toute une gamme de produits alimentaires. Nous nous efforçons d'y faire connaître nos produits de consommation, y compris nos fourrures. Il n'est pas impossible que, dans un proche avenir, nos envois de viandes et d'aliments conditionnés y côtoient nos expéditions de céréales et d'oléagineux.

Amérique latine

Autre groupe de pays où l'on constate ce qu'on est convenu d'appeler une "explosion" de la population. Les perspectives à court terme sont limitées en Amérique latine, mais nous y écoulons du bétail de race, des pommes de terre de semence et autres produits secondaires. Il y a d'excellentes possibilités à longue échéance. Voilà pourquoi il importe de prêter une grande attention à ce coin du globe afin d'y préparer nos voies commerciales.

On pourrait en dire autant de l'Afrique et du Moyen-Orient. Même si ces pays exercent une surveillance minutieuse de leurs importations agricoles, nous parvenons à y faire pénétrer de nos produits à prix de faveur. Avec le temps, nous pourrions peut-être y écouler un nombre et un volume croissants de denrées alimentaires.

L'accès aux marchés que nous venons d'énumérer est d'autant plus vital à notre commerce extérieur que les pays de la Communauté économique européenne, autrefois parmi nos meilleurs clients, s'acheminent non seulement vers l'autosuffisance, mais aussi vers une surproduction qui menace de devenir chronique en certains secteurs agricoles, sans parler de la concurrence que certains d'entre eux nous livrent dans le commerce international.

D'autant plus vital aussi à cause de l'adhésion éventuelle de la Grande-Bretagne à la Communauté. Et si la Grande-Bretagne y entraîne ses partenaires actuels de l'Association européenne de libre-échange, dont les pays scandinaves, il est certain que les exportations des tiers pays, comme le nôtre, auront à en souffrir.

Succès apparent des rencontres avec les députés fédéraux du Québec

Les députés fédéraux du Québec ont d'une façon générale porté un vif intérêt à l'ensemble des questions laitières qui leur ont été exposées, la semaine dernière, alors qu'une importante délégation d'agriculteurs, regroupant les deux fédérations spécialisées des producteurs de lait industriel et de lait nature, ainsi que le Comité Exécutif de la Confédération de l'U.C.C., s'est rendue à Ottawa pour rencontrer les caucuses des partis libéral, progressiste-conservateur et créditiste.

Cette démarche, qui a pris un peu l'allure de sessions d'études, a permis d'examiner à fond un document spécial sur la politique laitière, préparé pour l'occasion par les porte-parole des cultivateurs. Les questions des députés ont été nombreuses et perti-

nentes, la plupart d'entre elles se rattachant au contingentement, aux effets de la coupure de \$10 millions annoncée par M. Olson, au type de consultations qu'entretient effectivement le gouvernement ou sa Commission laitière, au bien-fondé d'une négociation véritable entre les organisations agricoles et le gouvernement, etc.

Par ailleurs, une liaison constante sera assurée avec les députés d'ici la reprise de la session en janvier, afin de ne pas perdre de vue l'objectif ultime de la démarche des 8 et 9 décembre, savoir la provocation d'un débat d'urgence sur les questions laitières aux Communes, à l'appui duquel sera présentée une requête signée par des milliers d'agriculteurs québécois.

Le Président général de l'U.C.C. M. Albert Allain, a déclaré à l'issue de ces rencontres que tout en demeurant optimiste vis-à-vis l'objectif fixé, il ignore encore quelle sera l'attitude finale de ceux qui détiennent effectivement le pouvoir, donc qui sont en mesure de décider. "Nous ne devons pas nous leurrer, même si la discussion est bien amorcée", a dit M. Allain. Celui-ci a laissé entendre par ailleurs qu'il apparaissait plus facile de travailler avec les partis qui détiennent la balance du pouvoir, lesquels sont normalement plus disponibles et accessibles.

Pour l'information du lecteur, nous vous livrons ci-après la substance du document de travail soumis à la députation québécoise:

Influence des politiques laitières

Les politiques laitières canadiennes influencent de façon très marquée le revenu du producteur agricole de l'Est et plus particulièrement du producteur du Québec. On a examiné très attentivement, à partir du document spécial:

- Le comportement du budget de la Commission Canadienne

du Lait, au cours des trois dernières années;

- Les politiques laitières de la Commission canadienne du lait, pour la même période;

- Les répercussions sur le revenu du producteur de lait industriel du Québec, de l'application du budget et des politiques de la Commission Canadienne durant la période précitée.

Le budget de la Commission Canadienne du lait est passé de \$120.4 millions en 67-68, à \$125 millions pour 1969-70, après avoir atteint la somme de \$134.8 millions en 1968-69. Si l'annonce qu'a fait le ministre Olson se concrétise, il sera diminué à \$115 millions en 1970-71. A même ces montants, la retenue pour l'exportation est passé de \$10.7 millions en 67-68, à \$22 millions en 69-70. Le subside net au producteur a donc été le suivant: 1967-68: \$98.3 millions — 1968-69: \$101 millions — 1969-70: \$91 millions. L'effet ne s'est pas fait sentir aussi brutalement, car il a été tempéré par deux modifications dans le prix de soutien des produits laitiers en avril 67 et au cours de 1968.

Les politiques laitières de la Commission canadienne du Lait se sont traduites comme suit: le prix visé au cent livres de lait était de \$4.75 pour l'année laitière 67-68 et \$4.85 pour 68-69 et 69-70. La retenue pour l'exportation est passée de 0.11 à 0.29 le cent livres, ce qui donne au producteur un montant net au cent livres de \$4.64 en 67-68, de \$4.70 en 68-69 et \$4.56 en 69-70.

Les répercussions sur le revenu du producteur

Est-ce que le producteur de lait industriel s'en est tiré décemment au cours des deux ou trois dernières années et comment va-t-il s'en tirer au cours des prochaines années? Les effets de la politique laitière 69-70 envisagés uniquement sous l'angle prix du lait au producteur se sont traduits par une baisse variant de 11¢ à 14¢ le 100 livres de lait pour des producteurs-propriétaires qui n'avaient même pas atteint, en 68, le niveau du salaire minimum de l'ouvrier, pour la rémunération de leur travail. Vouloir leur imposer une nouvelle coupure dans leur revenu, en 70-71, alors qu'ils savent très bien que la courbe ascendante de leur coût de production va conserver son allure et que le coût de la vie va faire de même, c'est tout simplement les provoquer sans raison.

Le document ajoute que les producteurs ne se sentent pas directement responsables de l'inflation et qu'ils ne veulent pas en supporter seuls ou presque les frais. L'industrie laitière au Québec représente au delà de 40% des recettes monétaires globales des agriculteurs. La moindre faiblesse de la politique laitière nationale a une répercussion très prononcée sur l'ensemble de notre économie agricole. Cette place qu'occupe l'industrie laitière dans l'économie de notre province n'a pas été nécessairement voulue uniquement par les producteurs de lait. Elle résulte d'une orientation qui a bel et bien été donnée par nos différents niveaux de gouvernement.



Un témoignage d'estime a été rendu à M. Lionel Sorel, ainsi qu'à son épouse, lundi soir à l'occasion d'une fête spéciale en l'honneur de l'ex-président général de l'U.C.C. M. Sorel apparaît au centre avec son épouse. Ils sont entourés, dans l'ordre habituel des principaux dirigeants de l'U.C.C. et de leur épouse: M. et Mme Paul Couture (1er vice-président), M. et Mme Albert Allain (Président) Mme et M. Clément Létourneau (2e vice-président).

Hommage à M. Sorel

C'est un hommage chaleureux de reconnaissance et d'estime que les membres du Conseil général de l'U.C.C. et leurs épouses ainsi que les employés de cadre de la Confédération ont offert à M. Lionel Sorel, ex-président de l'U.C.C. La fête intime groupait une centaine de personnes.

Le président actuel M. Albert Allain exposa dans une rétrospective amusante les traits caractéristiques du Lionel Sorel qu'il a connu. Un homme sincère, qui en 1958 n'avait pas peur d'aller parler tomates, même aux gens d'Abitibi. M. Sorel "un faiseur d'images", un homme dont les exposés même les plus techniques se coloraient de faits amusants et de symboles tirés de la vie même: "la politique du p'tit boeuf... on n'embarque pas dans c'berlot-là... ma femme est morte d'une légère amélioration..." toutes ces perles extraites du répertoire classique de M. Sorel rappelèrent des souvenirs gais aux dirigeants et aux employés. Sous ses allures bon enfant, M. Sorel n'en a pas moins été un homme d'action remarquable. Ainsi, M. Allain a rappelé les grandes étapes franchies sous le règne de M. Sorel: la mise sur pied des plans conjoints, le bill 13,

le bill 48, la marche sur Québec, la marche sur Ottawa, l'Opération Débloquage, etc. M. Allain rappela surtout avec à-propos combien les voyages avec M. Sorel étaient enrichissants et profitables pour ses compagnons. Il rendait court les trajets les plus mornes, les éternels pèlerinages Québec-Montréal-Ottawa devenaient avec lui de véritables cours; il suffisait de "le partir sur un problème de fond". M. Sorel faisait confiance en ses hommes, il sut préparer sa relève.

M. Sorel a son tour remercia les organisateurs de la fête, "c'est la première fois qu'on fête Lionel Sorel, dit-il ému. Il rappela avec humour les étapes marquantes de sa vie, soulignant la loyauté de ses collaborateurs et la place importante que sa femme a occupé dans sa vie, lui laissant "la bride sur le cou" pour se consacrer au service de la classe agricole. En témoignage de reconnaissance, la Confédération de l'U.C.C. et la Fédération des Producteurs d'Oeufs offrirent à M. et Mme Sorel des cadeaux de circonstance. Le banquet se termina par une soirée sociale où dirigeants, employés et leurs épouses fraternisèrent dans la joie.



"Prête-moi ton mouchoir. Je me demande comment j'ai fait pour attraper cette poussière dans l'oeil!"

Dans la Préparation H une nouvelle substance contre les hémorroïdes

Une substance cicatrisante exclusive provoque la rétraction des hémorroïdes et la cicatrisation des tissus.

Un grand institut de recherche vient de mettre au point une substance cicatrisante sans pareille pour la rétraction des hémorroïdes, le soulagement de la démangeaison et la cicatrisation des tissus.

Cette substance ne fait pas qu'apaiser les douleurs locales; dans nombre de cas, on a pu observer une rétraction notoire des hémorroïdes.

Mieux: l'effet cicatrisant du médicament s'est prolongé durant plusieurs mois.

Cette substance aux effets si bienfaisants se nomme la Bio-Dyne; elle aide rapidement à la cicatrisation des cellules et stimule la croissance des tissus nouveaux.

La nouvelle Bio-Dyne est offerte soit en onguent, soit en suppositoires sous le nom de Préparation H. Elle est en vente dans toutes les bonnes pharmacies et s'accompagne d'une offre de remboursement.

LA RÉGIE DE L'ASSURANCE-RÉCOLTE DU QUÉBEC

AVIS

CULTURE SPÉCIALE

Conformément aux dispositions de l'article 52 de la Loi de l'assurance-récolte, 1966/67, Statuts de Québec, chapitre 44, avis est donné que la Régie de l'assurance-récolte du Québec a établi:

- pour le foin cultivé:
 - le prix unitaire à \$16.00 la tonne de 2,000 livres.
 - le taux de cotisation à \$1.75 le \$100.00 de valeur assurable.
- pour les céréales:
 - le prix unitaire à \$2.25 le 100 livres.
 - le taux de cotisation à \$3.25 le \$100.00 de valeur assurable.
- pour le maïs-grain:
 - le prix unitaire à \$2.25 le 100 livres.
 - le taux de cotisation à \$5.15 le \$100.00 de valeur assurable.

Le secrétaire,
Me Jean-Marc Ducharme

Québec, 10 décembre 1969.

N.B. Les taux de cotisation indiqués ci-dessus représentent la partie payable par l'assuré, soit 50% de la prime totale.

LA RÉGIE DE L'ASSURANCE-RÉCOLTE DU QUÉBEC

AVIS

GRANDE CULTURE

Conformément aux dispositions de l'article 37 de la Loi de l'assurance-récolte, 1966/67, Statuts de Québec, chapitre 44, avis est donné que la Régie de l'assurance-récolte du Québec a établi:

- pour les plantes fourragères:
 - le prix unitaire à \$16.00 la tonne de 2,000 livres.
 - le taux de cotisation à \$1.75 le \$100.00 de valeur assurable.
- pour les céréales:
 - le prix unitaire à \$2.25 le 100 livres.
 - le taux de cotisation à \$3.25 le \$100.00 de valeur assurable.
- pour le maïs à ensiler:
 - le prix unitaire à \$16.00 la tonne (fourrage sec).
 - le taux de cotisation à \$2.50 le \$100.00 de valeur assurable.
- pour le maïs-grain:
 - le prix unitaire à \$2.25 le 100 livres.
 - le taux de cotisation à \$5.15 le \$100.00 de valeur assurable.

Le secrétaire,
Me Jean-Marc Ducharme.

Québec, 10 décembre 1969.

N.B. Les taux de cotisation indiqués ci-dessus représentent la partie payable par l'assuré, soit 50% de la prime totale.

200 fabricants se partagent \$22,500 à l'issue du concours d'amélioration des produits laitiers

QUEBEC — Environ 200 fabricants de produits laitiers de toutes les régions du Québec se sont partagés quelque \$22,500. et de nombreux trophés à l'issue du troisième concours provincial d'amélioration des produits laitiers.

La remise des prix a eu lieu dans le cadre de la "soirée annuelle des artisans" qui s'est déroulée à l'Hôtel des Laurentides, à Québec. Environ 530 personnes ont assisté à l'événement, dont le ministre de l'Agriculture et de la Colonisation, M. Clément Vincent, M. Benoit Lavigne, sous-ministre associé et M. Lucien Bissonnette, sous-ministre adjoint.

Cette soirée marquait la fin d'une série de quatre concours mensuels qui ont pris place au cours de la dernière saison estivale. Organisé en collaboration par le service des Produits laitiers du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation et l'Association des Technologistes agricoles Inc., le concours était ouvert à tous les fabricants de beurre, de fromage cheddar et cottage, de crème glacée, de poudre de lait et de lait nature du Québec.

Les championnats de chacune de ces sections ont été remportés par les concurrents qui ont accumulé le plus de points durant les quatre mois que dura le concours.



CONCOURS 1969 DES PRODUITS LAITIERS — Les champions viennent de recevoir leurs prix et trophées. Ce sont, dans l'ordre habituel, M. Claude Goulet, de la Laiterie Pépète d'Or, lauréat de la section du lait nature; M. Roland Brunet, de J.-J. Joubert Ltée, gagnant de la section cottage; M. Denis Casista, de la Coopérative agricole Bas-St-Laurent, qui a accepté le trophée pour M. Ernest Beaulieu, section du lait en poudre; M. Clément Vincent, ministre de l'Agriculture et de la Colonisation; Reine 1ère, reine des produits laitiers; M. Luc Vachon, président de l'Association des Technologistes agricoles Inc.; M. Réal Boily, des Produits Laitiers Aston, section cheddar et, enfin, M. Oswald Allaire, de la Laiterie Mont-Royal, vainqueur de la section de la crème glacée.

Nominations au ministère de l'Agriculture

QUEBEC — M. Clément Vincent, ministre de l'Agriculture et de la Colonisation, annonce la nomination de M. Patrice Boudreau au poste de conseiller-cadre, attaché directement à son cabinet.

Cette nomination entraîne d'importants changements de structure au sein du ministère. Le service de la Documentation générale et des Organismes agricoles que dirigeait jusqu'ici M. Boudreau est modifié. Dorénavant, les organismes agricoles relèveront directement du bureau du sous-ministre tandis que toutes les divisions de la Documentation générale sont confiées à M. Benoit Roy.



M. PATRICE BOUDREAU

Jusqu'ici, M. Roy dirigeait la division de l'Information générale et auparavant, il agissait comme attaché de presse de M. Vincent.

M. Boudreau est entré au ministère de l'Agriculture et de la Colonisation en 1964 comme directeur du bureau de l'Information qui se transforma plus tard en service de la Documentation



M. BENOIT ROY

générale et des Organismes agricoles. Diplômé de l'École d'Agriculture et de Pêcheries de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, M. Boudreau a été un des pionniers de Pêcheurs-Unis du Québec puis il a travaillé avec l'Office national du Film, avant de se lancer dans le commerce dans sa ville natale de Cheticamp en Nouvelle-Ecosse.

Lait nature

Dans la catégorie du lait nature, M. Claude Goulet, de la Laiterie Pépète d'Or, de Disraëli (Wolfe), a accumulé 396,2 points sur une possibilité de 400, ce qui lui valut le titre de champion. Les deuxième et troisième rangs ont été attribués respectivement à MM. Jacques Gagné, de la Laiterie Laval Ltée, de Québec, et Benoit Custeau, de la Laiterie Magog Inc., de Magog (Standead).

Crème glacée

Dans la section de la crème glacée, le titre de champion a été décerné à M. Oswald Allaire, de la Laiterie Mont-Royal, de Montréal, qui a réussi à conserver 389,7 points. Les deuxième et troisième prix ont été respectivement décernés à MM. Georges Béliveau, de Grenache Inc., et Guy Chaput, de la Laiterie Mont-Royal Ltée, deux entreprises de Montréal.

Cottage

La section du fromage cottage a donné lieu à l'attribution de cinq prix, dont les trois premiers ont été remportés, dans l'ordre, par MM. Roland Brunette, de J.-J. Joubert Ltée, de Montréal, André Gauvin, de la Laiterie Dallaire Ltée, de Rouyn (Rouyn), et Lorenzo Bordeleau, de la Laiterie Léveillé Inc., de St-Placide (Argenteuil).

Poudre de lait

Par ailleurs, les fabricants de poudre de lait se sont partagés neuf prix. Selon le jury, le plus méritant est M. Ernest Beaulieu, de la Coopérative agricole du Bas-St-Laurent,

au Bic (Rimouski). Pour leur part, MM. Gislain April, de Lactantia Ltée, de Victoriaville (Arthabaska), et Léonard Brien, de la Laiterie Shefford Ltée, de Lawrenceville (Shefford), ont terminé ex aequo au deuxième rang.

Beurre

Dans la section réservée aux fabricants de beurre, M. Gérard Dubé, de la Coopérative agricole de Granby (Shefford), s'est classé en tête, tandis que MM. Amédée Bérubé, de la Coopérative agricole Côte-Sud, à La Pocatière (Kamouraska), et Jean-Guy Biron, de la Société Coopérative agricole de St-Germain (Drummond), se sont assurés la parité des mérites au deuxième rang.

Cheddar

Enfin, une dizaine de pièces de cheddar ont valu des prix à leurs fabricants. Les trois plus méritants sont, dans l'ordre, MM. Antonio Proulx, de l'entreprise Les Produits Laitiers Aston, de St-Léonard d'Aston (Nicolet), Lionel Lamoureux, de la Coopérative agricole de Granby, et Marcel Champagne, également des Produits Laitiers Aston.

Par ailleurs, le trophée Wyandotte, remis au fabricant de cheddar offrant la meilleure saveur, a été remporté par M. Réal Boily, un autre membre de l'équipe des Produits Laitiers Aston.

Les différentes pièces d'exposition ont été analysées au laboratoire de St-Hyacinthe, puis jugées selon différents critères propres à chaque produit. Cette année encore, les échantillons soumis par les concurrents se sont avérés de qualité supérieure à celle des années précédentes.

Nomination de M. Claude Hayes à la vice-présidence du Comité canadien des Eleveurs de Bétail

QUEBEC — Le directeur du Centre d'insémination artificielle du Québec, M. Claude Hayes, a été élu à la vice-présidence du Comité canadien des Eleveurs de Bétail, lors d'une réunion qui groupait récemment, à Toronto, les membres de cet organisme.

Le président élu à cette même occasion est le Dr D. G. More, directeur du New-Brunswick Central Artificial Breeding Co-Op Limited, tandis que M. Roy G. Snyder, de Guelph, en Ontario, a

été désigné au poste de secrétaire-trésorier.

Connue dans les milieux anglophones sous le nom de Canadian Committee of Animal Breeders, l'association groupe, entre autres, tous les centres d'insémination artificielle du pays. Elle a été créée dans le but, notamment, d'uniformiser les systèmes d'épreuve des taureaux et les modes de prélèvement, de conservation et de distribution de la semence au Canada et à l'étranger.

Au Salon international de la Machine agricole

Qualité et quantité seront à l'ordre du jour à l'occasion de l'encan des bouvillons et agneaux

QUEBEC — Si l'on en juge par la qualité et le nombre exceptionnels des sujets que présenteront les jeunes agriculteurs, la vente à l'encan des bouvillons et agneaux connaîtra un succès peu ordinaire lors du Salon international de la Machine agricole qui se déroulera à la Place Bonaventure, à Montréal, du 5 au 8 février prochains.

Cette vente aux enchères réunira les acheteurs de nombreuses entreprises québécoises telles que boucheries, marchés d'alimentation, hôtels, grands restaurants, coopératives et conserveries. Elle suivra le jugement des animaux et le choix des champions, un autre événement important parmi les manifestations publiques inscrites au programme du Salon international de la Machine agricole.

Déjà, les préparatifs sont fort avancés et les organisateurs ne ménagent rien pour faire de cette vente annuelle, un succès extraordinaire qui profitera tant aux acheteurs qu'aux jeunes agriculteurs eux-mêmes.

Dirigé par le ministère de l'Agriculture et de la Colonisation du Québec, ce concours vise, notamment, à promouvoir l'élevage des bovins de boucherie et d'agneaux de marché chez les jeunes, tout en contribuant au nivellement graduel des déficits qu'accusent ces industries dans la province. Un tel concours favorise, en outre, l'utilisation rationnelle de certains types de sol et, partant, l'orientation de ces productions vers des bases plus solides.

C'est le ministère qui assume les frais de transport et de séjour des concurrents, du vétérinaire chargé d'examiner les bovins et agneaux, du transport de ceux-ci, ainsi que de la main-d'œuvre requise pour l'alimentation, les soins et le nettoyage des animaux durant l'exposition.



Des représentants du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation du Québec se sont réunis, récemment, à Montréal, dans le but de régler les derniers détails de la vente à l'encan des bouvillons et agneaux. Dans l'ordre habituel, MM. Benoit Roy, directeur du Service de l'Information, Louis-Nazaire St-Pierre, directeur du service de l'Insémination artificielle et de l'Amélioration des Troupeaux, Gabriel Renaud, administrateur du Salon international de la Machine agricole et Conrad Bernier, responsable des animaux de ferme dans le cadre du service précité.



Les organisateurs de la vente à l'encan des bouvillons et agneaux des jeunes agriculteurs ont accordé une attention particulière à l'aménagement des lieux. Leurs principaux collaborateurs, dans cette optique, sont, dans l'ordre habituel, M. Serge Lussier, gérant de la maison R.-A. Lajoie Ltée, qui fabriquera, à titre gracieux, les stalles requises, M. Gabriel Renaud, administrateur du Salon international, M. Marcel Dame, gérant de la salle d'exposition de Place Bonaventure et M. Gérard Rodrigue, du service de l'Insémination artificielle et de l'Amélioration des Troupeaux.

Aménagement d'un vaste réseau hydrographique dans Nicolet

QUEBEC - Le ministre de l'Agriculture et de la Colonisation, monsieur Clément Vincent, a annoncé récemment l'adjudication d'un contrat de \$85,628 à Bernard Proulx Inc., de Nicolet, pour l'aménagement du cours d'eau Bras de Creton et de 21 affluents dans la municipalité de Lemieux et les paroisses de St-Joseph-de-Blandford et Ste-Sophie-de-Lévrard dans le comté de Nicolet.

Le contrat prévoit des travaux de déboisement, creusage, redressement et réglage sur un parcours de plus de 21 milles. La réalisation de ce projet, exécuté en collaboration avec l'ARDA, permettra d'améliorer l'égouttement sur quelque 2,500 arpents carrés.

L'aménagement de ce vaste réseau hydrographique qui sillonne des terres réservées, pour la plupart, à la grande culture, laisse entrevoir une plus-value foncière de l'ordre de \$60,000. En outre, l'augmentation du rendement des cultures permet d'anticiper des bénéfices additionnels d'environ \$20,000 par année.

Ces travaux d'assainissement s'ajoutent aux autres projets déjà en voie d'exécution dans ce même comté. Près de 20 milles de cours d'eau sont ainsi aménagés à un coût approximatif de \$66,000. Il s'agit des cours d'eau XIVème rang de Wendover et ses six branches et Alfred Lemire et deux de ses affluents dans la municipalité de St-Léonard; de la rivière Gédéon Forest dans St-Célestin; du cours d'eau Thibeault et trois affluents dans les paroisses de St-Samuel et de Ste-Eulalie; du cours d'eau Florido Bruneau et trois ruisseaux tributaires sillonnant la paroisse de St-Sylvere de Nicolet et aussi la municipalité du canton de Maddington dans le comté d'Arthabaska.

De plus, des travaux d'assainissement sont une voie de parachèvement dans 15 autres réseaux de cours d'eau sur une longueur de près de 50 milles. Tous ces contrats d'aménagement ont été confiés à l'entreprise privée.

Par ailleurs, le ministère exécute en régie les travaux d'amélioration de trois autres cours d'eau de moindre importance, sur une longueur de près de cinq milles.



CONTRÔLE D'APTITUDES DES PORCS DE RACE

Les sujets de ces portées seront soumis au sondage du gras dorsal et à la classification au poids vif de 180 à 220 livres.

Nom et adresse de l'éleveur	Identification des parents	Race	Date de naissance	Mâles	Femelles
FRIGON, Cyrille, Louiseville, Maskinongé.	Verrat: Gaudale ANKZ-51X Truie: Frigon BJBU-29Z	Land.	2/8/69	1	7
GAUTHIER, Lucien & Fils, St-Thomas d'Aquin, St-Hyacinthe.	Verrat: Knoxford Prince AHTV-20Z Truie: Daigle AMIW-110Z	Land.	4/8/69	3	5
VILLA ST-ALPHONSE, St-Jérôme, Terrebonne.	Verrat: Bargeddie Chieftain DKPN-40Y Truie: Mastio N ABLF-166U	York.	4/8/69	4	3
RR. SS. PERPETUEL SECOURS, St-Damien, Bellechasse.	Verrat: Gauthier R H AMGV-375Y Truie: Brousseau ABTW-200Z	York.	4/8/69	5	5
FORTIN, Victorien, Métabetchouan, Lac St-Jean.	Verrat: Mastio T ABLF-284X Truie: Fortin V ANLG-28X	York.	5/8/69	4	4
RR. SS. PERPETUEL SECOURS, St-Damien, Bellechasse.	Verrat: Gauthier R H AMGV-375Y Truie: Brousseau ABTW-59Z	York.	5/8/69	6	5
PORCHERIE IDEALE INC., St-Barnabé Nord, St-Maurice.	Verrat: Shur Gain Champion Boy EJD-2201V Truie: Shur Gain Champion Boy EJD-349W	York.	5/8/69	4	4
PORCHERIE IDEALE INC., St-Barnabé Nord, St-Maurice.	Verrat: Hi Pockets ANLR-65 (6755) Truie: Proulx Jill ANVJ-805Y (8147)	Hamp.	5/8/69	2	6
FRIGON, Cyrille, Louiseville, Maskinongé.	Verrat: Gaudale ANKZ-51X Truie: Frigon BJBU-27Z	Land.	6/8/69	6	2
GAUTHIER, Roger, St-Irénée, Charlevoix.	Verrat: Mastio T ABLF-3X Truie: Gauthier R AMGV-222X	York.	6/8/69	4	4
PORCHERIE IDEALE INC., St-Barnabé Nord, St-Maurice.	Verrat: Shur Gain Champion Boy EJD-2201V Truie: Proulx Lady ANVJ-3X	York.	6/8/69	3	6
PORCHERIE IDEALE INC., St-Barnabé Nord, St-Maurice.	Verrat: Proulx Cairnhill ANVJ-491X Truie: Shur Gain Maple Leaf EJD-241W	York.	6/8/69	8	1
LEGARE, Laval, Princeville, Arthabaska.	Verrat: Gauthier AMGW-72Y Truie: Légaré AEOF-38X	York.	7/8/69	2	7
RR. SS. PERPETUEL SECOURS, St-Damien, Bellechasse.	Verrat: Gauthier R H AMGV-375Y Truie: Brousseau ABTW-61Z	York.	7/8/69	8	3
LEGARE, Laval, Princeville, Arthabaska.	Verrat: Gauthier AMGW-72Y Truie: Légaré AEOF-39X	York.	8/8/69	4	3



Les timbres

par Pierre COURTEAU

Le nouveau comité consultatif sur la création des timbres-poste canadiens se compose on le sait d'éminents artistes recrutés à travers le pays. Il lui a été donné, pour la première fois, de participer à la création d'un programme annuel de timbres-poste et, bien que nous n'ayons pas encore eu l'occasion d'examiner les figurines de 1970, nous osons présumer que les 17 nouveaux timbres commémoratifs qui s'ajouteront à la collection postale canadienne seront à la hauteur de la situation. Il se peut que ce comité n'ait rien à voir avec la valeur faciale de ces timbres, mais nous trouvons nettement ridicule la décision d'émettre une série de quatre timbres de 25 cents chacun à l'occasion de l'Expo d'Osaka. Même si l'Expo '67 de Montréal n'avait mérité qu'un pauvre timbre de 5 cents, il n'est pas de notre intention de nous élever contre le principe des émissions en séries, bien au contraire. Toutefois, et c'est ici que nous ne sommes pas d'accord, les Postes canadiennes prévoient quatre valeurs de 25 cents qui ne pourront être utilisées à peu près uniquement que pour l'étranger. Ces timbres prendront sûrement beaucoup de valeur dans les milieux philatélistes à cause de leur rareté mais ils risquent aussi de tomber entre les mains de spéculateurs. A notre avis, il serait préférable de limiter la série à une seule valeur de 25 cents pour ceux qui veulent écrire au Japon, les trois autres timbres étant vendus au prix courant de 6 cents. Les revenus supplémentaires que veut réaliser M. Kierans avec son ministère des postes seront peut-être moindres mais la philatélie y gagnerait car, nous le répétons, le projet d'émission de quatre timbres de 25 cents risque de tomber entre les mains de spéculateurs avertis et peu scrupuleux qui achèteront d'énormes quantités de ces timbres. Partant, cela pourra remplir dans une certaine mesure les coffres du Ministère, mais ensuite on profitera de la situation pour réaliser de gros profits alors que le collectionneur moyen n'aura peut-être pas la chance d'obtenir un seul de ces timbres, car ceux-ci ne pourront être utilisés pour le courrier ordinaire. Certaines administrations postales ont acquis la triste réputation d'émettre des timbres dans l'unique but de réaliser des profits aux dépens des philatélistes qui collectionnent les nouveautés à l'état neuf. Le Canada n'avait pas jusqu'à ce jour cette réputation et il est à espérer que le nouvel esprit capitaliste qui s'affirme de plus en plus avec M. Kierans ne viendra pas assombrir le tableau.

Outre les nouveaux commémoratifs de 1970, un timbre de la série courante de la reine fera son apparition le 7 janvier prochain, pour remplacer le 6c orange. Le motif sera le même, mais la couleur deviendra noire pour permettre une oblitération mécanique plus facile. Cependant, nous nous permettons de vous inciter à **toujours utiliser de préférence des timbres commémoratifs pour l'affranchissement de votre courrier**, au lieu des timbres courants ou communément désignés timbres de la "reine". Cela constitue une promotion pour la philatélie canadienne et il n'en coûte pas plus cher puisqu'on peut généralement se procurer tous les nouveaux timbres commémoratifs à son bureau de poste local, pourvu qu'on le fasse dans les dix jours qui suivent la date d'émission. Après quoi, on retire ces timbres pour les retourner au Service de la Philatélie à Ottawa où on peut également se les procurer jusqu'à épuisement des réserves. Permettons-nous de rappeler ici les adresses pour obtenir des timbres-poste, des blocs avec numéros de planche, des plis premier jour, etc. Il suffit d'écrire à "Service de la Philatélie, Ministère des Postes, Confédération Heights, Ottawa 8 (Ontario)." On pourra à cet endroit vous fournir tous les renseignements nécessaires pour l'ouverture d'un compte-provision, lequel permet de recevoir automatiquement toutes les nouvelles émissions à son domicile. Dans le cas des plis premier jour, l'adresse n'est pas la même; il faut écrire au "Maître de Poste, Ottawa 2 (Ontario) en faisant mention dans le bas "Service des Plis Premier Jour". Il est à conseiller de s'adresser d'abord au Service de la Philatélie pour obtenir tous les renseignements nécessaires. Ce n'est pas trop compliqué, mais il faut bien suivre toutes les procédures pour ne pas avoir de problème. A noter enfin qu'il n'est pas nécessaire d'affranchir vos enveloppes en écrivant au Service de la Philatélie ou au Maître de Poste. A l'instar des différents services officiels et ministère du Gouvernement fédéral, il suffit d'écrire dans le coin supérieur droit le mot "FRANCO".

Voici maintenant la liste des émissions commémoratives canadiennes de 1970: 27 janvier - 6c Le Centenaire de l'entrée du Manitoba au sein de la Confédération; 6c - Le Centenaire de la fondation des Territoires du Nord-Ouest; 18 février - 6c - La participation du Canada au programme international de biologie; 18 mars - 25c Expo-70 (4 timbres); 15 avril - 6c - Henry Kelsey; 13 mai 10c et 15c - Le vingt-cinquième anniversaire des Nations Unies; 19 juin - 6c - Louis Riel; - 14 juillet - 6c - Sir Alexander Mackenzie; 12 août - 6c - Le cinquantième anniversaire du Groupe des Sept; 18 septembre - 6c - Sir Oliver Mowat; 7 octobre - Timbres de Noël. (2); 4 novembre 6c - Sir Donald Alexander Smith.

Pools de lait et mise en marché

L'Ontario Milk Marketing Board réalise par le truchement des deux pools de lait actuellement en opération une mise en marché ordonnée qui présente plusieurs avantages.

Les dirigeants de l'O.M.M.B. ont expliqué, au cours d'une séance d'information à l'intention des représentants des producteurs québécois, qu'entre autres moyens visant à parfaire cette mise en marché, il y a la gestion du transport à partir de l'Office et le contingentement des livraisons des usines en particulier. Ca se traduit également par une paye au pro-

ducteur par l'intermédiaire de l'Office, sur une base mensuelle. Enfin, il y aura la fixation éventuelle d'un niveau de prix basé sur six classes de lait différentes.

MM. Albert Allain, Président général de l'U.C.C., Renaud Blondin, Président de la Fédération des Producteurs de Lait naturel du Québec, Adrien Dubois, représentant de la Fédération des Producteurs de Lait industriel du Québec, Maurice Mercier, Directeur du Service de la Mise en Marché à l'U.C.C. et Gabriel Saab, responsable du Service d'Économie rurale à l'U.C.C. participaient à cette réunion.

Réunion annuelle de la Fédération agricole acadienne

Classification des arbres de Noël et vente des porcs par téléscripteur

L'organisation de la mise en marché de la pulpe de même que l'étude des amendements à apporter à l'Acte des Produits naturels, tels sont les principaux sujets mis à l'étude lors de la récente assemblée annuelle de la Fédération agricole acadienne, tenue à Petit-Rocher, au Nouveau-Brunswick.

Le secrétaire-gérant de l'Association des Producteurs d'arbres de Noël du Gloucester, le R.P. G.-A. Gautreau, a fait des révélations étonnantes sur cette industrie. Pour la région du Nord-Est, chaque automne, plus d'un demi-million d'arbres sont expédiés aux États-Unis. Il n'y a qu'une infime portion de cette production qui est classifiée et porte l'étiquette d'approbation du gouvernement. Ce marché en vrac tire malheureusement à sa fin. On verra en effet, dans un très proche avenir un embargo s'abattre sur les arbres de Noël non classés. On ne sait encore quand cette mesure menaçante sera appliquée. Il faut que les producteurs prennent conscience de cette éventualité et s'organisent pour y faire face. Il leur faut faire vite. La classification n'est pas un mal nécessaire, elle peut même devenir un bienfait pour tout le monde. C'est dans la classification qu'est l'avenir. Les arbres étiquetés rapportent au moins trois fois plus que

ceux qui ne le sont pas, même s'il y a une différence dans la qualité, a expliqué le Père Gautreau.

M. Armand Lavoie, agronome à Tracadie a expliqué aux cultivateurs le fonctionnement du système de mise en marché des porcs par téléscripteur. Un appareil de ce genre a été installé à la Salaison Gauvin (Gloucester Brand). D'après les premiers résultats, il y a une nette amélioration du prix de la livre de porc, pour les producteurs. Cela compense pour le coût de location du système. Par ce mode de vente, les porcs sont mis à l'encan au niveau provincial. Les gros acheteurs de porcs se disputent les lots de porcs, dans l'anonymat et avec la crainte que s'ils attendent que les prix baissent trop, ils risquent de ne pas avoir de porcs du tout. Le prix commence à un niveau plus élevé que le prix du marché. Si un lot encanté ne rencontre pas d'acheteur, il atteint un minimum sur le prix, puis disparaît des téléscripteurs, pour céder la place à un nouveau lot. Celui qui ne s'est pas vendu reviendra à une autre vente. Tous les porcs vendus aux abattoirs concernés doivent passer par le système de télécommunications.

La ligne de conduite est difficile à prévoir pour la Fédération agricole acadienne. Les difficul-

tés financières sont toujours nombreuses, les cultivateurs ne peuvent que supporter très peu leur association professionnelle. A ce stade, on ne peut parler que de survivance, conclut un communiqué de la Fédération.



Assurances U.C.C. est heureuse de vous présenter Monsieur Léo Côté qui s'est particulièrement signalé par la qualité de ses services en analyse de succession. Ses bureaux sont situés à: 321, boul. Sacré-Coeur, St-Félicien, Cté Roberval, Qué.

Votre femme sera-t-elle forcée d'emprunter le lendemain de votre enterrement?

Monsieur,

L'article 79-B de la loi de l'impôt sur le revenu, ça vous dit quelque chose?

Connaissez-vous le montant réel de votre succession ou... à peu près?

La double taxation en matière successorale, ça vous inquiète parfois?

Imaginez que demain, par un malheureux hasard, vous décédiez... le mécanisme des impôts va démarrer.

Mais vous ne serez plus là pour l'arrêter!

Prenez une toute petite minute de votre temps et remplissez le coupon ci-dessous. Notre agent ira vous voir. Il vous dira comment faire pour que vos héritiers ne soient pas forcés d'emprunter inutilement.



ASSURANCES U.C.C.
COMPAGNIE MUTUELLE

1259, RUE BERRI, MONTRÉAL 132

Veillez demander à votre agent de prendre rendez-vous avec moi, au sujet de votre service d'analyse de succession.

Nom _____

Adresse _____

Ville _____ Téléphone _____



● A la signature de l'entente conclue entre Assurances U.C.C. et la firme C.I.S. Nous reconnaissons dans l'ordre habituel, assis, MM. Lionel Sorel, Président Ass. U.C.C., George Viereck, Président C.I.S. Ltd, Albert Allain, Président de l'U.C.C. et 1er Vice-président Ass. U.C.C., Breen Melvin, Secrétaire C.I.S. Ltd. Debouts, de gauche à droite: MM. Carmin Graveline, Directeur général Ass. U.C.C., L.-A. Lalonde, Administrateur C.I.S. Ltd, Paul Couture, 1er Vice-président de l'U.C.C. et Administrateur Ass. U.C.C., Martin Légère, Administrateur C.I.S. Ltd, Gilbert Filion, 2e Vice-président Ass. U.C.C. et Lloyd Matheson, Gérant général C.I.S. Ltd.

Retour d'Assurances U.C.C. au commerce de l'assurance générale

On se souvient, particulièrement dans les milieux agricoles, qu'Assurances U.C.C. avait abandonné en 1964 ses opérations d'assurance générale pour se limiter aux opérations d'assurance-vie. Ses affaires ont été fructueuses depuis mais régulièrement, à l'occasion des assemblées régionales et des assemblées générales, la question de l'assurance générale revenait à la surface et faisait l'objet de discussion.

À l'assemblée générale annuelle du mois de février 1969, les délégués (représentants des assurés) de toutes les régions de la province ont adopté une résolution demandant au conseil d'administration de se pencher sérieusement sur cette question et de faire rapport à une prochaine assemblée générale.

À la suite de cette résolution, la direction, le comité exécutif et le conseil d'administration ont étudié la question sous tous ses aspects pour finalement adopter une solution qui a été soumise et ratifiée à l'unanimité à une assemblée générale spéciale de la Compagnie qui a été tenue le 14 novembre 1969.

Assurances U.C.C. s'associe avec Co-Operative Insurance Services Ltd (C.I.S.) et, en vertu d'une entente, elle devient le gérant exclusif de Co-op Fire & Casualty Company, filiale à part entière de C.I.S., pour les opérations d'assurance générale au Québec. L'entente concernée ne se rapporte qu'aux opérations d'assurance générale et n'affecte en rien les opérations d'Assurances U.C.C. en assurance-vie

si ce n'est qu'elle va les faciliter grandement.

Co-Operative Insurance Services Ltd (C.I.S.) est une entreprise de gestion ayant le contrôle entier sur une coopérative d'assurance générale et sur une mutuelle d'assurance-vie, soit Co-Op Fire & Casualty Company et Co-Op Life Insurance Company. Actuellement, C.I.S. fait des affaires dans toutes les provinces canadiennes excepté le Québec et l'On-

tario. A la suite de l'entente conclue avec Assurances U.C.C. elle deviendra donc une véritable entreprise nationale faisant affaire dans toutes les provinces du pays, sauf en Ontario pour l'assurance générale. Son actif est de l'ordre de \$25,000,000 et les primes souscrites pour 1969 s'établiront à environ \$23,000,000. C.I.S. est le plus important assureur en assurance automobile de l'Alberta et des provinces maritimes. On a tout lieu de croire que par suite de son entente avec Assurances U.C.C., C.I.S. deviendra un important assureur en assurance générale au Québec.

L'entente conclue entre Assurances U.C.C. et C.I.S. est caractérisée par deux principes fondamentaux se rapportant d'une part aux relations entre les parties et d'autre part aux opérations d'assurance générale proprement dites. Dans le premier cas, Assurances U.C.C. et l'U.C.C. seront représentés au conseil d'administration de C.I.S. par deux administrateurs de leur choix et prendront ainsi une part active à l'administration générale de C.I.S. Dans l'autre cas, Assurances U.C.C. aura toute l'autorité et les responsabilités nécessaires pour s'occuper de l'administration générale des affaires d'assurance générale transigées au Québec pour le compte de Co-Op Fire and Casualty Company.

Cette association avec C.I.S. permettra à Assurances U.C.C. de se bâtir une force de vente importante devant d'abord servir ses intérêts en assurance-vie et pouvant offrir à sa clientèle un service d'assurance générale moderne, complet et efficace. De plus, le fait de participer sur le plan national à une répartition des risques en assurance générale est d'une grande importance pour la sécurité de ses assurés.

L'entente conclue entre Assurances U.C.C. et C.I.S. a été signée au siège social de l'U.C.C. le 10 décembre 1969. Les opérations d'assurance générale devraient normalement débuter au cours des premiers mois de 1970.

La direction et les administrateurs croient sincèrement qu'Assurances U.C.C. vient de franchir un pas important et qu'avec la collaboration de tous, à tous les niveaux, elle connaîtra dans un avenir rapproché de nouveaux succès.

Campagne de recrutement de Joliette

Le travail d'une année en 17 jours

Le résultat de la campagne-éclair de recrutement menée par la Fédération de Joliette se révèle très encourageant. 1,275 membres recrutés en 17 jours, soit 62% des effectifs de l'an dernier et 50% de l'objectif de l'année présente. On a réussi en deux semaines un travail qui prend normalement presque une année entière. De l'avis des représentants de la Confédération, MM. Albert Allain, président général et Jean-Marc Kirouac, secrétaire-général adjoint qui participaient à la soirée-retour, tenue à Joliette, le 11 décembre dernier, cette réalisation est plus qu'encourageante et augure très favorablement pour le recrutement qui va se continuer, tout au long des semaines à venir.

La soirée-retour a dénoté un enthousiasme beaucoup plus grand qu'on aurait pu prévoir, étant donné l'augmentation de la contribution et les difficultés actuelles de l'agriculture. 80% des

bureaux de direction des syndicats du territoire participaient aux discussions, sous la présidence de M. Napoléon Brien. M. Cuthbert Brousseau directeur régional, pour la Fédération de Joliette animait les débats. 8 paroisses ont atteint le même nombre de membres que l'an passé et 2 paroisses ont même dépassé leur objectif.

Il va sans dire que les problèmes de l'heure en agriculture ont été abordés: la reconnaissance syndicale, les problèmes laitiers, etc. Devant l'ampleur des tâches qui attendent l'Union, les membres de Joliette sont décidés à vaincre, "ils sont mûrs pour l'action directe". La présence de l'Évêque de Joliette, Mgr René Audet a grandement encouragé les membres, ses paroles de confiance leur ont redonné un regain de vigueur. La campagne se continue, rien n'est terminé. Les dirigeants sont confiants, on va dépasser dans Joliette les effectifs de l'an dernier.

NOUVELLES

11^e HEURE

OEUFs: fléchissement à Montréal

Le ton du marché des oeufs a été variable la semaine dernière suivant les différentes régions du pays. Toutefois, il faut se rendre compte qu'il y a eu fléchissement des prix au producteur pour les meilleures catégories à Montréal et dans la presque totalité de l'est du Canada—de ½ à 4 cents la douzaine dans l'ensemble. Du côté de l'Ouest, les prix sont demeurés généralement soutenus ou se sont même affermis parfois. Dans l'Est, exception pour les A petits qui ont gagné de 1 à 2c. Cote peu changée des B et des C.

Prix des A gros en cartons, lors de la fermeture, du gros au détail: 68.3¢ à Montréal, en baisse d'environ 1c, et 67.8¢ à Toronto, soit à peu près au niveau de la semaine précédente.

Prix au producteur des oeufs non classés à Montréal: A extra gros, 58-59¢; A gros, 56-57¢; baisses de 1c dans chaque cas; A moyens, 53-55¢, soit 1-2c de moins que durant la semaine précédente; A petits, 1c de plus à 39-40¢; les B et les C ont continué de se vendre 19-24 et 15-18¢.

Il y a eu fléchissement de prix dans les deux provinces centrales bien qu'en Ontario cette tendance ait été atténuée dans une certaine mesure par quelques expéditions aux États-Unis. Même que, dans les régions données, les arrivages de A gros suffisaient à peine aux besoins.

Provinces atlantiques: baisses de prix des A gros et A moyens à la plupart des marchés de la région atlantique, sauf à Terre-Neuve où ils sont demeurés stables. Demandes actives et approvisionnements voulus pour les besoins.

VOLAILLE: peu de changement

Prix soutenus au producteur des premières catégories de viandes de volaille la semaine dernière.

Une seule exception applicable à la volaille vivante: à Toronto, hausse de ½ c la livre des poules bien en chair.

Dans la même veine, disons que les économistes prévoient une augmentation de 10 millions de livres de la consommation de la viande de volaille au Canada en 1970. En 1969, chaque Canadien—y compris les bébés— a mangé trois livres de volaille de plus qu'en 1968, principalement à cause de la cherté des viandes rouges comme le boeuf, le porc et l'agneau. On ne prévoit pas une hausse de consommation à une cadence aussi rapide durant l'année qui vient, mais nous continuerons de manger plus de viandes avicoles, ne serait-ce que par suite de l'accroissement de notre population. Il se peut aussi que nous dépassions le niveau-sommet de 32½ livres par personne de 1969. Augmentation souhaitable puisque nous commencerons l'année avec une abondance de poulets à griller.

PORCS: prix fermes dans l'Est

Après cinq semaines de hausses consécutives, les prix du porc manifestaient une certaine irrégularité la semaine dernière suivant les régions.

Prix de base des porcs correspondant à l'indice moyen (100): Toronto, d'un minimum plus bas à un maximum plus élevé à \$37.90-\$40.85; Montréal, fermes à \$37.50-\$38.25; Winnipeg, 80c les 100 livres de moins en fermeture à \$37.30-\$39; peu de changement sur les marchés de l'Alberta, bien qu'ils aient été soumis à des fluctuations quotidiennes, comme Calgary, \$36.85; Edmonton, \$36.55-\$39.50; Lethbridge, \$36.80-\$38.65; Saskatoon, baisse de la cote inférieure à \$36.35-\$37.50.

Volume des arrivages durant la semaine qui a pris fin le 6 décembre: 148,187, soit environ 6,200 têtes de moins que durant la semaine correspondante de l'an passé. Le Manitoba a été la seule province à accroître ses expéditions de 3 à 4,000 porcs, toutes les autres provinces accusant de réductions.

Proportion des porcs admissibles à la prime de \$3 à la qualité: 12.8% dans l'ensemble du Canada; 20.8% dans les provinces atlantiques; 13.4% au Québec; 11.8% en Ontario; 11.1% au Manitoba; 14.3% en Saskatchewan; 12.6% en Alberta, et 16.3% en Colombie.

VEAUX: sommet à Montréal

Offre restreinte et demande active des veaux d'un bout à l'autre de la semaine dernière. A Toronto, les Bons et De choix se vendaient plus cher à \$35-\$45, quelques exceptions à \$54; hausse également à Montréal où la cote supérieure normale a atteint un sommet cette année: \$42-\$47; Winnipeg, prix inchangés à \$38-\$48; Edmonton, de soutenus à supérieurs de 50c les 100 livres à \$37-\$39.

AGNEAUX: hausses de \$2 à \$4

Vive demande en faveur des bons agneaux durant toute la semaine dernière. A Toronto, les Bons se vendaient \$2 de plus les 100 livres à \$35-\$38, quelques rares ventes de légers à \$44; Winnipeg a vu sa cote monter de \$2-\$4 à \$29-\$33; Edmonton manifestait peu de changement à \$27.25-\$28.

BOVINS: des gains dispersés

Réduction modérée des arrivages la semaine dernière. Activité modérée, l'attention se portant surtout sur les sujets de haute qualité; les bouvillons lourds étaient sujets à des pressions, ceux de 1,200 livres et plus s'écoulant à des rabais allant jusqu'à \$1.50 les 100 livres. Les autres baisses de prix se confinaient aux sujets médiocres.

Tableau d'ensemble des prix: bouvillons et génisses de poids voulu: de soutenus à 50c de plus les 100 livres; vaches, de soutenus à inférieurs de 50c par suite d'une demande plutôt modérée—à Montréal, les bonnes ont continué de se vendre à \$21-\$22.50.

Bovins de long et court engraissement: offre limitée face à une demande active de toutes les classes et catégories; prix allant de soutenus à supérieurs de \$1. Exportations aux États-Unis durant la semaine: 1,822; jusqu'ici cette année: 50,604 têtes.

MAIN-D'OEUVRE: agricole en baisse

La régression saisonnière de la main-d'oeuvre au travail en octobre et novembre est attribuable avant tout à une baisse marquée dans le secteur agricole (57,000). Le nombre de personnes effectées aux travaux agricoles a baissé de 32,000 par rapport à l'an passé.

Préparons notre joie

En principe, tout le monde devrait s'amuser à une réception, le maître et la maîtresse de maison aussi bien que les invités. Pour qu'une réunion d'amis ou de parents soit réussie, il faut la projeter dans ses moindres détails et faire preuve d'un peu d'imagination.

Le choix des invités est de toute importance. Il est préférable de réunir des personnes ayant les mêmes goûts. Il n'est pas nécessaire que ces personnes se connaissent, mais il faut éviter de rassembler des gens ayant une personnalité opposée.

Le menu et le service doivent être préparés selon les moyens à votre disposition et la maîtresse de maison se doit de passer le plus de temps possible avec ses invités.

A l'exception des grandes réceptions, la plupart des invitations sont faites par téléphone ou de vive voix. Les réunions imprévues sont aussi très agréables et tout à fait de mise de nos jours.

Une seule condition s'impose. Donner toujours à vos invités la liberté de refuser votre invitation sans mauvaise grâce. Si vous commencez par leur demander s'ils sont libres tel ou tel jour, vous risquez de les embarrasser. Dites-leur d'abord que vous organisez une réunion d'amis, avant de faire l'invitation.

Comment régaler ses invités

L'une des façons les plus simples de recevoir des amis ou des relations d'affaires, c'est de les réunir en fin d'après-midi. La nourriture sera légère, abondante et préparée d'avance. Les boissons seront choisies selon les goûts des invités. Cela n'est pas toujours possible dans nos campagnes, de recevoir à ces heures-là. Les bonnes soirées habituelles font tout aussi bien l'affaire.

Servir des sauces-trempe, des hors-d'œuvre, des canapés, de petits sandwiches, des amuse-bouche, des pommes chips, des pretzels, etc. Ce genre de collation peut aussi servir pour des occasions spéciales tel que le réveillon de Noël ou du Nouvel An, alors que l'on ne sert à manger qu'à une heure assez avancée de la nuit. Durant les festivités de Noël ou du Jour de l'an, servir des petits sandwiches, des bouchées garnies de poulet ou de fruits de

mer, des petites saucisses roulées dans de la pâte. Avoir toujours prêt à servir un punch au cidre, un egg-nogg ou un punch épicé chaud, qui contribuera à donner un air de fête à la moindre réception. Ne pas oublier ceux qui ne peuvent prendre d'alcool.

Si des amis viennent passer la soirée chez-vous, servir des sauces-trempe, des pommes chips, des noix, enfin, servir un souper léger, en fin de soirée. Des aspics, des sandwiches, des tomates farcies ou d'attrayantes salades seront toujours bien accueillis.

Quel que soit le genre de réception, établir le menu et préparer une liste des ingrédients nécessaires. Voir quelles recettes peuvent se préparer à l'avance. Réserver les recettes plus compliquées pour le jour où vous recevrez un petit cercle d'amis très intimes.



Comment recevoir avec goût

Si vous faites preuve d'un peu d'imagination, vos invités se souviendront longtemps de votre réception. Il existe nombre de façons de recevoir avec originalité. La décoration est de première importance - des arrangements de fleurs ou de feuilles, ou des décorations de Noël durant les Fêtes donneront à votre intérieur un air très accueillant. La nourriture aussi peut être servie de façon décorative. Servir les sauces-trempe dans un fromage de Hollande ou un chou creusé en forme de bol. Garnir un chou rouge ou des demipamplemousses d'olives, d'oignons et de cornichons présentés piqués de cure-dents et de toutes les couleurs. Décorez les canapés d'une rondelle d'olive, d'un filet d'anchois roulé, d'une branche de persil, d'un oeuf dur haché, de piment ou d'un peu de caviar.

Disposer les chaises et les fauteuils par petits groupes pour faciliter la conversation. Une musique douce en comblera les silences. Utiliser de petites lampes, des bougies ou un feu de cheminée de préférence à un éclairage direct venant du plafond. Disposer aux endroits stratégiques, des cendriers, des cigarettes, des sous-verres et de petites serviettes. Laisser les invités passer les plats de hors-d'œuvre.



Les adolescents adorent donner des réceptions et toutes les occasions leur sont bonnes! Toutefois, donner à ces réunions un caractère particulier, et inviter les jeunes amis pour une occasion spéciale. Par exemple, les réunir pour regarder à la télévision un événement sportif d'importance. Décorer la maison avec des ballons, des banderoles de papier crépé, des photos. En général, les jeunes ne se fatiguent pas de danser, mais il est bon de projeter d'autres divertissements. Organiser des jeux - une chasse au trésor, par exemple - qui amuse toujours beaucoup les jeunes.

Surtout, il faut satisfaire les appétits de tous ces jeunes affamés! Servir des pommes chips et d'autres petites choses à grignoter durant les divertissements, mais ne pas manquer de servir une collation substantielle à la fin de la soirée. Vos amis aimeront les préparer eux-mêmes si vous mettez tous les ingrédients nécessaires à leur disposition.

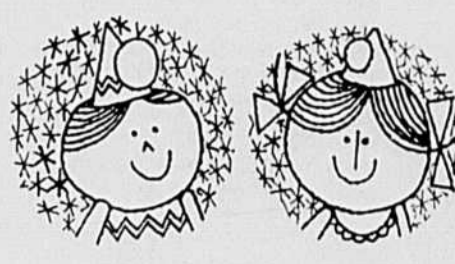
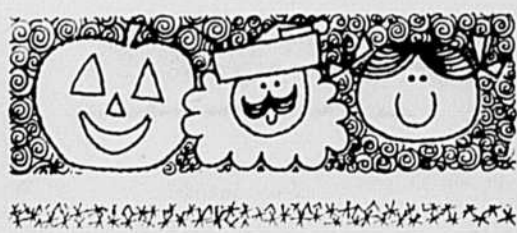


Réceptions d'enfants et d'adolescents

En général, les fêtes d'enfants se donnent à l'occasion d'un anniversaire ou d'une fête quelconque. Il est indispensable que la maison ait vraiment un air de fête, car les tout-petits ne sont pas tellement intéressés par le choix de nourriture qui leur sera présentée. Si l'enfant est très jeune, il est bon que le nombre d'invités ne dépasse pas son âge. Un enfant de cinq ans pourra avoir cinq invités, par exemple.

On alternera des jeux tranquilles et des jeux bruyants et on veillera à ce que le calme soit rétabli avant de servir la collation.

Les enfants aiment le gâteau avec de la crème glacée. Servir de petits sandwiches très simples - aux oeufs, au beurre d'arachides, à la confiture ou au fromage à la crème. Le gâteau doit être à la fois appétissant et amusant. Si vous n'avez pas d'aptitudes spéciales pour décorer un gâteau, le garnir d'un glaçage de ton pastel et inscrire "Bonne Fête" en brisures de chocolat. Donner des pailles aux enfants pour leurs boissons douces et disposer de petites cartes portant leur prénom autour de la table. La fête doit se terminer pendant que les enfants s'amusent encore. Se souvenir qu'il est important pour chacun d'eux de rapporter son petit quelque chose à la maison.



Histoire de femmes



L'Avant-Noël

La période avant Noël n'est plus tellement celle de l'Avent. Avent où l'on se privait de bonbons, de gomme ou de chocolat pour offrir un plus gros bouquet de sacrifices, au pied de la Crèche. Je ne sais pas si on parle encore de ces choses aux petits des écoles, sinon, c'est dommage. Il y avait une joie profonde cachée dans ces privations. Noël, c'était vraiment le renouveau. Aussi bien dans les coeurs que dans les estomacs.

La période chrétienne de l'Avent est remplacée, dans les grandes villes du moins, par cette hystérie folichonne de la course aux cadeaux, aux décorations, au tape-à-l'oeil. Les pressions de la publicité se font intolérables, c'est une agression constante. "Le Minuit, Chrétiens" et "les Anges de nos campagnes" se promènent sur les ondes depuis un gros mois, entourés des rennes aux nez rouges et de tous les bonshommes Noël, petit ou grand format. C'est un vent de folie. A tel point que le 26 décembre on se sent presque soulagé. S'il fallait que par une décision surprise, l'Eglise abolisse la fête de Noël, j'ai bien peur que ce ne soit les gros commerces qui soient le plus atterrés.

Si vous croyez encore à la vertu magique des cadeaux, allez donc faire un tour au comptoir des remboursements et échanges des grands magasins au lendemain de Noël, vous y verrez des files d'attente dignes des plus beaux jours de l'Expo. Cette orgie d'agitation, de cadeaux, de fébrilité, à qui cela fait-il plaisir? Aux enfants évidemment et peut-être à ceux qui ont su le rester. Pour les autres, ils se font embrigader dans la corvée des colis, cartes, cadeaux, bonbons, arbres, lumières, anges de sucre et de pâte. Je m'en voudrais d'éteindre la joie des acharnés de Noël. Aussi je cède au mouvement, en vous offrant ces pages de conseils et suggestions qui se veulent pratiques.

Gardez quand même votre sérénité et votre sourire. Le plus gros cadeau ou la plus magnifique réception ne peut faire oublier une mine triste, un porte-feuille plat ou un foie engorgé. Bon sens ne peut mentir. Moi non plus. Mais bon sang, que ce n'est pas facile parfois.

Rosaline Ledoux



Pour Noël, devenez magiciennes

Noël est censé avoir une saveur exquise, sentir merveilleusement bon, être ravissant à voir. Mais beaucoup d'entre nous qui nous débrouillons à la cuisine sommes rebutées quand il s'agit de décorations.

- C'est dommage. Car certaines tâches sont nécessaires: emballage de cadeaux, déploiement de cartes de Noël, décorations de table. Chacune d'elles donne l'occasion de créer, et les idées suivantes stimuleront votre imagination:
- Les pommes font de beaux chandeliers de fête.
- Laissez vos jeunes Michelange faire une murale de Noël sur une feuille de papier géante dans le hall d'entrée.
- Accrochez de grands paniers sur les murs pour y mettre de la verdure, des ornements, des fruits vrais ou faux, des cônes de pin.
- Pour une fête d'enfants, faites des biscuits troués et suspendez-les avec des rubans au-dessus de la table du goûter.
- Pensez à du popcorn et des canneberges enfilés pour l'arbre, des chaînes de papier, des cannes en sucre, des balles de popcorn dans du papier cellophane rouge, des bonshommes en pain d'épice, des diabolos.
- Dessinez les initiales du destinataire sur la surface d'un colis avec de la colle (rubber cement) et saupoudrez des paillettes scintillantes.
- Conservez et décorez toutes les petites boîtes: pour des cadeaux, pour suspendre à l'arbre, pour empiler au milieu de la table.
- Les tubes de carton des rouleaux d'aluminium peuvent faire le corps d'anges, de soldats, de rois. Ornez avec du papier, des rubans, des timbres de Noël. Servez-vous-en aussi pour emballer de petits cadeaux.
- Les boules d'arbres de Noël peuvent faire des têtes stylisées. Si vous tenez au réalisme, ajoutez-y une barbe de coton, des yeux faits d'étoiles.
- Une chandelle de cinq pieds est une fête en soi. Pouvez-vous en trouver une?
- Conservez les sacs en papier à fermeture pour les cadeaux. Collez-y un visage pour les enfants.
- Un jouet musical - tambour, trompette, violon - peut être le centre d'une décoration pour la porte.
- Eclaboussez de soleil vos miroirs à l'aide de napperons de dentelle en papier doré. Vaporisez d'or des napperons ronds en paille et ornez-en vos murs.
- Faites un point d'attraction des bonnes choses destinées à la visite. Y a-t-il rien de plus appétissant qu'un amas de liqueurs et de bonbons?
- Enveloppez les cadeaux d'enfants dans des bandes illustrées en couleur et nouez avec des brins de laine.



Menu jeune pour les Fêtes

- Quiche Lorraine
- Boulettes au Vin Rouge
- Riz aux Légumes
- Brocoli au Beurre et aux amandes
- Diplomate
- Café fort

Ce menu plaira surtout par sa nouveauté et sa diversité. Si vous n'en servez qu'une petite pointe sur une feuille de laitue à l'entrée la QUICHE LORRAINE saura mettre les convives en appétit et leur communiquer la jovialité des gens conviés à une bonne table.

Les boulettes AU VIN ROUGE feront oublier la dinde et la tourtière. La sauce onctueuse de ce bon plat mijoté vous vaudra bien des compliments.

Le RIZ AUX LEGUMES est connu et apprécié de bien des gourmets. Celui-ci a un p'tit quelque-chose de particulier... le choix des légumes est judicieux et les olives farcies ajoutent vraiment une saveur unique.

Le BROCOLI AU BEURRE et AUX AMANDES est un délice, un complément qui s'imposait pour atteindre l'équilibre recherché dans l'élaboration du menu.

Enfin, le DIPLOMATE, c'est le mot de la fin: le dessert léger, doux, crémeux, à saveur de gâteau, de fruits et de sherry. C'est un gâteau bien garni, un vrai gâteau du Temps des Fêtes.



Quiche Lorraine

Pâte 1 - 2 - 3:
1 1/2 tasse de farine
tout-usage tamisée

1/2 c. à thé de sel
1/2 tasse d'huile de maïs
2 c. à table d'eau froide

Mêler la farine et le sel dans un bol à mélanger. Ajouter l'huile en remuant avec une fourchette. Verser toute la quantité d'eau sur cette pâte et bien incorporer. Travailler la pâte avec les mains

pour former une boule ferme. Aplatis légèrement et abaisser en un cercle de 12", entre 2 feuilles de papier ciré. Retirer le papier du dessus, ajuster la pâte dans une assiette de 9", tailler et gaufrer le bord avec les doigts. Piquer l'abaisse ici et là avec les dents d'une fourchette.



Garniture:

1/4 livre de bacon tranché et coupé en morceaux de 1"
2 tasses de fromage suisse, en dés
3 oeufs, battus
1/4 c. à thé de sel
1/8 c. à thé de poivre
1 c. à thé d'oignon ou de ciboulette hachée

Frir le bacon jusqu'à ce qu'il soit cuit sans être sec; égoutter sur du papier absorbant. Parsemer le bacon et le fromage au fond de l'abaisse. Mélanger le reste des ingrédients et verser sur le fromage et le bacon. Cui-

Oubliez les menus traditionnels à base de dinde, de tourtière et de pommes de terre en purée et optez pour un RENOUEAU dans l'élaboration de vos menus des temps des Fêtes.



(Bureau d'Aide au Consommateur, Compagnie Canada Star, h. Liée)

1/2 tasse d'amandes grillées
tranchées minces
3 c. à table de jus de citron

Couper les tiges du brocoli sur la longueur si elles ont plus d'1/2" de diamètre. Faire cuire dans l'eau bouillante salée, sur feu modéré, pendant 10 à 15 minutes. Déposer dans un plat de service chaud et couvrir de beurre d'amandes.

Beurre d'amandes: Faire fondre le beurre, ajouter les amandes grillées et le jus de citron. Verser sur le légume.

Nota: Au goût, remplacer le brocoli par des carottes, du chou-fleur ou des choux de Bruxelles.



Diplomate

4 c. à table de fécula de maïs
2 c. à table de sucre
2 tasses de lait
2 c. à thé de vanille
1 gâteau roulé
2 tasses de salade de fruits, égouttée (oranges, pêches, ananas...)
1/4 tasse de jus des fruits
1/4 tasse de sherry
1 tasse de crème 35% colorant végétal rouge
cerises confites
noix

Mélanger la fécula de maïs et le sucre dans la partie supérieure d'un bain-marie. Ajouter graduellement le lait, en remuant. Faire cuire au-dessus de l'eau bouillante, en remuant sans arrêt, jusqu'à épaississement. Couvrir, continuer la cuisson 10 minutes de plus, brasser occasionnellement. Retirer du feu, ajouter la vanille laisser tiédir. Disposer le gâteau coupé en tranches de 1/2" au fond d'un bol à fruits. Mouiller de jus de fruits et de sherry. Verser les fruits sur le gâteau et recouvrir de la sauce-crème. Fouetter la crème 35%, ajouter au goût 2 à 3 gouttes de colorant végétal. Déposer la crème fouettée sur le dessert et garnir de cerises et de noix.
4 à 6 portions.



Riz aux légumes

1/4 tasse d'huile
1/2 tasse d'oignon haché
1 tasse de champignons tranchés
1 tasse de pois verts
1/4 tasse d'olives farcies, hachées
4 tasses de riz cuit
sel et poivre

Faire ramollir les oignons dans l'huile. Ajouter les champignons, laisser cuire quelques minutes. Incorporer les pois, les olives et le riz, réchauffer et assaisonner au goût.

Brocoli au beurre et aux amandes

2 livres de brocoli frais
1/2 tasse de beurre



Angèle

Tricotons, c'est l'heure...

Jeu de crochet

C'est la nouvelle façon de s'habiller, de décorer, de badiner même... Une manière jeune, simple et pratique, qui va à tous les âges, à tous les styles: c'est un jeu de crochet.

Nous amorçons aujourd'hui une étude du tricot au crochet, depuis les points de base jusqu'à la fantaisie... Débutantes, mamans et jeunes filles, vivez à l'heure de la mode avec le crochet. C'est un apprentissage facile et les résultats sont étonnants. Les points de base sont très simples. Et, avec quelques modèles pour guider vos premiers essais, vous réaliserez, tout en vous amusant, de merveilleux ouvrages. Vous laisserez ensuite à votre imagination le plaisir de créer d'intéressantes aventures en tricot au crochet.

Au début, exercez-vous avec une ficelle et un crochet no 9.

On tient le crochet dans la main droite, entre le pouce et l'index, comme un crayon. Dans la main gauche, on tient le travail entre le pouce et le majeur. Le fil passe sur l'index et le majeur, puis sous l'annulaire et enfin sur l'auriculaire, de façon à obtenir une faible tension.



La base du tricot au crochet est une boucle. Celle-ci se fait comme la première maille d'un tricot aux aiguilles (un noeud coulant). Ne pas trop serrer: le crochet doit glisser librement à l'intérieur. Passez le crochet dans la boucle, accrochez le fil et ramenez-le à travers la boucle. Serrez le noeud un tout petit peu.

MAILLES EN L'AIR ou CHAINETTE ET BRIDE SIMPLE ou DOUBLE CROCHET

La maille en l'air et la bride simple sont, en fait, les deux points de base du tricot au crochet. En modifiant ces derniers, on obtiendra d'autres points plus fantaisistes.

La maille en l'air ou chainette

Une boucle reste sur le crochet. 1) Faites un jeté, c'est-à-dire passez à nouveau le crochet sous le fil et par-dessus (le bien saisir) 2) Tirez sur une autre boucle à travers la maille précédente. On monte une chainette en répétant ces mailles en l'air jusqu'à l'obtention du nombre de mailles désirées. La dernière reste toujours sur le crochet.



La bride simple ou double crochet

Sur une chainette, faites deux mailles en l'air pour tourner. 1) Faites un jeté: bien saisir le fil 2) Piquez le crochet dans la dernière maille de chainette 3) Un jeté 4) Tirez une boucle à travers la maille 5) un jeté 6) Coulez 2 boucles, c'est-à-dire ramenez le crochet à travers les 2 boucles. 7) un jeté 8) Coulez les 2 dernières boucles. Voilà. On recommence pour la maille suivante et ainsi de suite. Au début du rang suivant faites 2 mailles en l'air avant de procéder à la bride simple. Celle-ci tient lieu de la première bride simple. On pique donc le crochet dans la deuxième maille.



Pour finir, on coupe le fil à environ 6 pouces du travail. On tire ce dernier entièrement à travers la dernière maille.

A notre prochain jeu de crochet, nous miserons sur les termes tension, matériaux soumis au crochet, grosseur du crochet. Notre aventure: une application pratique des points de base. Nous serons heureuses de connaître vos opinions et suggestions en ce qui concerne cette nouvelle chronique: nous la voulons bien vôtre.

CONDITIONS DU COURRIER: Se présenter — âge, sexe, situation — Lettre courte, précise, lisible, détails essentiels — pas plus de 8 pages — Pseudonyme court et original — Pas de service d'échange — Si on récrit, mentionner pseudonyme et date de publication de la réponse précédente, respecter le problème précédent — Réponse personnelle dans cas grave et urgent, demandant discrétion spéciale: pour cela, joindre enveloppe adressée à soi et timbrée.

Adresser vos lettres ainsi: COURRIER DE MARIE-JOSÉE
LA TERRE DE CHEZ NOUS, 515 VIGER, MONTRÉAL 132.

“Je suis une célibataire de 39 ans, mes parents ne veulent pas que je regarde la télévision plus tard que 9 hres 30...”

Q./ Je suis une célibataire de 39 ans. Je vis avec une pension d'invalidé depuis 8 ans. Car j'ai du passer d'un hôpital à l'autre, à cause de mes nerfs. La dernière fois, le médecin a ajusté mes médicaments et je suis revenue tout de suite à la maison.

Cela ne marchait pas avec mes parents qui ont tous les deux 76 ans. Mon père me fait payer \$20, par mois, depuis plusieurs années. Quand j'étais sur la ferme, je passais mes été à sarcler les jardins et faire des conserves. Je n'avais pas d'argent et une robe, tous les 5 ans. Il y a quelques années, j'étais tombée en bas d'un escalier, sans connaissance, je n'étais pas allée consulter le médecin, on croyait que c'était de l'épilepsie. Mes menstruations sont pénibles et ma mère voudrait que je me fasse soigner par un chiro. Il y a quelques mois, je me suis fait enlever la vésicule biliaire, ma mère chicanait parce que je ne travaillais pas au bout de 5 semaines. Je ne sors de la maison que pour aller à l'église, au bureau de poste et marcher dans le village. J'achète \$10, par mois de nourriture et j'ai \$500, de prêt, sur ma pension, au nom de ma mère et je ne retire pas les intérêts. Si j'ai le malheur d'ouvrir la bouche, mon père dit que je dispute. Ma mère ne veut pas que je regarde la télévision, plus tard que 9 hres 30. Mes parents ont de l'argent de prêt, il n'y a pas de dangers qu'ils me donnent un sou.

Depuis 7 ans, je souffre de constipation. Je suis obligée de prendre quarante pruneaux par matin. Je fais le lavage et le repassage pour aider autant que possible mes vieux parents. Je trouve cela ridicule quand je vois des gens faire la grève. Dire que moi, j'ai peiné toute ma vie, pour rien. Est-ce qu'il y aurait moyen d'améliorer ma situation?

Aurore, la martyre.

R./ Ma chère amie, il est compréhensible que vous soyez malade des nerfs et constipée chronique, à force de vivre sous la tutelle de parents qui croyant bien faire, et toujours “agir pour votre bien” vous obligent à vivre à 39 ans, comme si vous en aviez 9. Que vous ayez dû passer par les hôpitaux, ne signifie pas du tout que vous soyez folle et irresponsable. C'est plutôt la vie morne et étreinte que vous menez qui pourrait vous détraquer à jamais.

Il en existe des milliers, dans nos milieux, de pauvres célibataires qui doivent se contenter de végéter, en attendant que leurs parents soient libérés du poids de ce monde! Si je publie votre lettre en entier, en dépit de tous ses détails pénibles, c'est parce que je voudrais que dans beaucoup de milieux plus favorisés, on comprenne la détresse que peut représenter une vie comme la vôtre.

Vous ne parlez pas de frères ou de sœurs. C'est auprès d'eux que vous auriez pu trouver un peu d'assistance et de compréhension. Vos parents vous offrent le gîte et le couvert, mais j'ai bien l'impression qu'en plus de toutes ces histoires d'argent qui sont toujours sordides, ils vous tiennent sous une tutelle pénible. Vous êtes majeure, vos gains sous quelque forme que vous les touchiez, devraient être à vous. A moins, que vous ne soyez déclarée légalement irresponsable. Ce qui ne semble pas le cas. Pour tous ces petits détails quotidiens, comme de regarder la télévision etc. vous devriez jouir de plus de liberté. Désormais, regardez les émissions que vous voulez, quand vous voulez. Ne provoquez pas de disputes, mais agissez simplement et fermement. Vos parents ne seront pas toujours là pour vous dire quand fermer la télévision.

Vous auriez besoin d'être conseillée pour l'orientation de votre vie, quand vos parents partiront. J'imagine que tout ce bel argent prêt à revenir à quelqu'un. Il doit y avoir un être dans votre milieu qui pourrait vous conseiller et vous diriger: votre curé, votre médecin, le notaire, etc. Si j'en juge par votre écriture soignée et ouverte, vous possédez sûrement assez de maîtrise de vous-même pour décider un peu, de ce que vous êtes et de ce que vous serez. Vous êtes capable de prendre certaines initiatives. Ce n'est sûrement pas votre mère qui a dicté votre lettre. C'est un pas dans la bonne direction.

Marie-Josée

HEUREUSE D'APPRENDRE: Pour vos premières questions, vous auriez tout intérêt à vous procurer le petit livre de Françoise Cholette-Pérusse: “La sexualité expliquée aux enfants”, il se vend aux Editions du Jour, 1651 St-Denis, Montréal. Même les adultes feraient profit de ce petit manuel, fort simple. Contentez-vous d'envoyer une lettre à votre correspondant français pour Noël. Les tarifs-avion pour colis sont élevés et par bateau, il va recevoir son cadeau à Pâques...

GAËTANE: Il y a une petite phrase qui me frappe dans ton exposé, tu dis “les garçons trouvent souvent que les filles sont fatiguantes... moi pas.” Les garçons ont raison de temps en temps, quand les filles les relancent trop souvent par lettres ou par téléphone. Il est dans la nature des filles de croire que c'est le grand Amour, quand un gars les regarde un peu plus longtemps et qu'il sourit. Surtout les petites filles comme toi, qui vivent dans des condi-

tions assez difficiles et qui sont parfois sevrées d'affection et de tendresse dans leur milieu. Si tous les nids étaient douillet, les petits auraient moins hâte de s'envoler et de chercher ailleurs la chaleur. Ne pleure pas pour rien. Mais essaie d'organiser ta vie pour qu'elle soit intéressante. Tu prends à la maison une expérience qui n'a pas de prix. Dans une grosse famille, ce n'est pas la besogne qui manque, ni l'occasion d'apprendre à travailler. Essaie de te perfectionner dans quelque chose que tu aimes: cuisine, couture, décoration. Même si c'est simple, cela va te procurer une joie que tu ne trouveras nulle part ailleurs.

FRANCE C.: On a souvent parlé du “french kiss” dans le courrier. Il ne s'agit pas de savoir si c'est mal ou pas. Mais l'important c'est qu'une adolescente comprenne ce que ce genre de baisers peut entraîner. C'est à dire que de concessions en concessions, les jeunes filles naïves se voient soudain entraînées à poser des gestes qui les

entraînent beaucoup plus loin qu'elles ne le voudraient. Un baiser en soi, cela ne semble pas avoir d'importance. Mais que ce baiser soit échangé au fond d'une automobile, dans un endroit retiré. Et les bergères naïves se font croquer par le loup...

IGNORANTE: Votre ami a peut-être une tendance facile à la jalousie ou à la susceptibilité. C'est lui qui devrait afficher des airs de mépris vis-à-vis cet ancien amoureux éconduit. Qu'il se montre beau joueur. Cela prend beaucoup plus de force pour retenir le coup de poing qui veut partir, que pour le lancer à la figure de l'autre. Evitez de parler de ce problème. Soyez tout à votre bonheur.

PETIT OISEAU SOLITAIRE: Pour obtenir des correspondants étrangers, de quelque pays que ce soit, s.v.p. vous adresser à Service de correspondance international (I.Y.S.) Turku, Finlande, (Europe). On vous enverra les formules d'inscription et les coûts.

MME MARIE-ANNA DE JACQUES-CARTIER: Si vous désirez connaître un veuf de votre âge par correspondance, s.v.p. vous adresser au Service de correspondance de ce journal. Voyez l'annonce dans nos pages. Ne confondez pas avec le Courrier de Marie-Josée. Ce sont deux tribunes bien distinctes.

RACHÈLE: Vous trouverez des petits dictionnaires de poche dans toutes les librairies, comme au comptoir du livre, chez Dupuis Frères, rue Ste-Catherine, à Montréal. Vous pouvez écrire pour leur demander de vous en envoyer un, payable sur livraison.

PETITE MIMI: Voici quelques lignes d'encouragement que cette dame adresse à la veuve qui se plaignait d'avoir perdu son époux et qui signait “Vie pas rose.” “Moi aussi, j'ai perdu mon époux. Je n'ai que 45 ans et j'ai 8 enfants. Même si je pleure sa perte, nous ne sommes pas en peine. Nous avons été initié à l'entretien et à la marche de la ferme. Notre fils, aujourd'hui propriétaire en est bien fier. Chacun des enfants y a travaillé sans salaire, mais quand ils ont quitté, ils avaient un compte en banque pour démarrer. A notre mariage, on a acheté une terre sur laquelle



Joie des mains, joie des yeux...

4739- Vous prévoyez une belle sortie, une réception, vous serez charmante dans cette robe de ligne princesse, cousue en soie, en faille ou en fin lainage. TAILLES DE JEUNE FILLE: 10, 12, 14, 16, 18, 20. La taille 14, buste 34 prend 2 vgs 5/8 dans le 54 po. Prix: 75 cts.

4913- La petite robe chemisier qui habille aussi bien la petite que sa maman. Parfaite pour l'école, taillée dans un tissu uni ou avec des effets contrastants. NOUVELLES TAILLES D'ENFANT: 2, 4, 6, 8, 10. La taille 6 prend 1 vg 5/8 dans le 45 po. Prix: 75 cts.

4742- La robe classique, pilier de la garde-robe d'hiver; notez le bel empiècement du corsage et l'encolure très jeune d'effet. NOUVELLES DEMI-TAILLES: 10 1/2, 12 1/2, 14 1/2, 16 1/2, 18 1/2, 20 1/2. La taille 14 1/2 (buste 37) prend 3 vgs dans le 35 po. Prix: 75 cts.

Adressez vos commandes à Service des Patrons, La Terre de Chez-Nous, 515 ave Viger, Montréal 132. S.V.P. écrire en LETTRES MOUTILLÉES, vos NOMS et ADRESSES. Les patrons ne sont disponibles que dans les tailles mentionnées, n'oubliez pas de spécifier le numéro. Nous ne sommes pas responsables de l'argent envoyé tel quel, dans les enveloppes. S.v.p. utiliser un bon ou un mandat de poste.

Le SERVICE de CORRESPONDANCE LA TERRE DE CHEZ NOUS 515 Viger, Montréal 132

Vous offre une amitié par la poste. Vous recevez une adresse correspondant à vos goûts moyennant ces conditions:

- 1- Fournir les renseignements suivants: nom, adresse complète, âge, état civil, situation, caractère, goûts, loisirs, but de la correspondance, conditions exigées chez le partenaire.
- 2- Joindre \$1 à la demande. — pas de chèque —

le on a coupé le bois pour la maison que l'on a construite avec amour. On a toujours eu soin d'une pièce de bois qui est devenue un splendide sous-bois où je me suis construit une petite maison depuis le départ de mon cher époux. Dans mon paradis, il y a des fleurs, un lac, un chemin de pierres, tout cela édifié dans nos moments de loisirs, là où on aimait tant vivre ensemble. Nous n'avons jamais eu de secrets entre nous. Nous avons su nous recréer comme nous avons su travailler ensemble. Avec mon mari, nous avons appris à tout faire. Chez-nous, il n'y a pas eu de deuil cruel ou de séparations déchirantes. Ce compagnon au grand cœur a toujours été si près de nous, qu'il nous semble qu'il y est toujours. Chaque fois que son travail l'obligeait à sortir, il me rapportait un petit souvenir, de ces riens qui font tant plaisir. J'ai des douzaines de petits fichus et de simples bijoux de fantaisie. Nos filles, il les a toujours aimées et il désirait les voir bien habillées et féminines. Dès l'âge de 10 ans, il les appelait “mes grandes”, à nos gars, il disait “mes hommes”. Moi, je suis toujours restée “sa petite Mimi”. Même si l'on nous a quittés subitement, tout est en ordre: papiers, assurances. Cela me permet de continuer les études des deux dernières qui se dirigent elles aussi vers une profession. Je contribue à mon entretien en faisant de la couture pour dames et jeunes filles. J'aime tant la mo-

de, la vie, la jeunesse. Je serais très heureuse si ma lettre pouvait permettre à quelque couple de mieux s'orienter dans la vie.” Merci chère Mimi de vos propos si réconfortants. On peut toujours trouver un aspect sain, aux situations les plus pénibles.

JE REPENSE LES IDÉES RECUES: Voici les commentaires extrêmement sérieux que nous adresse une lectrice vigilante. En réponse à la dame qui signait: “Une qui croit aux jeunes” dans un courrier d'octobre. “Depuis notre enfance, nous nous conformons à un certain nombre de règles morales auxquelles nous avons été habitués d'obéir. Quelque bien fondées que puissent être ces règles, le moment vient pourtant où la raison doit les mettre en question car la dignité de l'esprit humain nous interdit de tenir pour évident ce qui n'est que familial. Il nous faut approfondir les fondements des prescriptions et les interdits de la morale pratique et nous demander pourquoi il faut aider son prochain, pourquoi il ne faut pas mentir etc...”

Pour certains, le mensonge est mal parce qu'il est interdit par Dieu; pour d'autres, parce qu'il est contraire à la valeur indiscutable qui est celle du vrai avec laquelle le bien doit être identifié. Pour d'autres encore parce que la “voix de la conscience” ou quelque impératif catégorique, nous interdit purement et simplement de mentir, les rationalistes vous diront que le mensonge ne peut pas s'étendre indéfiniment sans contradiction, ou dans l'intérêt particulier ou général cette généralisation du mensonge non puni aboutirait à l'impossibilité de toute vie en commun. Malgré ces divergences de points de vue, tous sont d'accord sur un point essentiel: Le mensonge est condamnable.

On pourrait être amené à se poser la même question quant aux relations pré-maritales. Certains diront que c'est mal parce qu'interdit par Dieu car en dehors du mariage qui est chose sacrée; d'autres ne le feront pas par crainte d'une grossesse, on peut inventer des centaines de raisons plus ou moins valables à l'appui de son point de vue. Et je me souviens de la lettre d'une lectrice “une qui croit aux jeunes” parue récemment, catégoriquement contre qui disait entre autres: “Si vous cédez, vous récolterez le remord” voici un bien grand mot et je doute que ce soit vrai pour une person-

ne mûre, qui n'a pas cédé (ce qui implique de la faiblesse de sa part) mais qui a consenti et agit en pleine conscience tout en reconnaissant l'importance de cet engagement. Si elle est lucide et honnête avec elle-même, elle n'a aucune raison d'être déçue le soir de ses noces, car la déception vient d'une idée fautive que l'on portait en soi. On connaît ici l'influence d'une littérature dite “romanesque” qui entretient chez les jeunes filles “sages” (je dirais plutôt ignorantes des réalités de la vie) de douces illusions sur la nuit de noces que bien des parents se gardent d'écarter.

Je cite encore ma lectrice: “Qu'ils ne soient pas surpris de la désillusion de la lune de miel, ils l'ont eue avant le temps!” J'ignorais qu'il existait un temps pour aimer. L'amour physique est un aboutissement de l'amour tout court et je trouve ridicule pour des fiancés incroyants ou dont la religion ne l'interdit pas, qui, pour des raisons extérieures à leur volonté, ne peuvent se marier avant plusieurs mois si ce n'est une année ou deux, d'attendre la nuit de noces pour avoir des relations sous prétexte d'arriver “pure” au mariage parce que nos parents et nos grands-parents se conduisaient ainsi.

D'autre part, je ne vois pas en quoi le fait d'avoir eu des relations pré-maritales peut engendrer l'ennui entre le jeune couple; quel rapport existe-t-il entre les deux? Pourquoi n'ont-ils brusquement rien à se dire? Serait-ce la conséquence directe de leur “faute” ou plutôt la confusion entre attirance superficielle et amour véritable.

En un mot, je doute que les raisons invoquées par cette dame “qui croit aux jeunes” puissent les convaincre.

Je crois sincèrement qu'il est nécessaire de connaître les fondements des règles morales que bien des personnes appliquent sans réfléchir sous prétexte qu'elles leur sont familières.”

UNE VIEILLE MAMAN: Ne vous préoccupez donc pas de ces petits problèmes de signature, lorsque vous écrivez à vos enfants. Vous signez tout bonnement “de votre maman qui vous aime”, ou quelque chose de chaleureux et de simple. Pour écrire à des étrangers, vous pouvez signer Mme Vve (nom de votre mari) ou Mme Veuve (votre prénom, suivi du nom de votre époux) ou encore Mme (votre prénom, nom de fille et nom du mari). Il n'y a aucune règle stricte qui régit cela.

ANNONCES CLASSÉES

COÛT DE L'INSERTION: 12 cents le mot. Prix minimum \$2.40. Titre en 8 points noirs capitales; \$2.00. Annonces classées commerciales avec ou sans cadre: 80 cents la ligne agate. CASE: 50 cents. RABAIS de 20% pour 5 insertions consécutives ou plus du même texte.

DONNEZ CLAIREMENT vos instructions: nom, adresse, nombre d'insertions, etc. Les annonces classées sont STRICTEMENT PAYABLES D'AVANCE. Le paiement et les textes doivent être rendus aux bureaux de la TCN au plus tard à 11h. a.m., le lundi. Toute lettre ou toute demande de renseignements doivent être adressés comme suit:

LES ANNONCES CLASSÉES LA TERRE DE CHEZ NOUS
515, ave. Viger, Montréal 132, Qué.
Tél.: 288-6141

AGENTS DE MANDES

A TEMPS PARTIEL \$60. A TEMPS PLEIN \$200.

Fournissons stock à crédit. Produits de consommation. Commission 45%. Renseignements gratuits. PAULA, 21 EST. ST-PAUL, MONTRÉAL.

AIGUISAGE

CULTIVATEURS! A notre ATELIER faisons un aiguisage parfait, 75c set (vaches, moutons). Réparons correctement votre tondeuse électrique "Clip-master" si nécessaire, charge raisonnable. Ouvrage garanti, retour rapide. Épargnez... faites comme nos centaines de clients bien satisfaits. Ne confiez donc pas vos réparations et aiguisages à tout hasard. Ne prenez pas de risques ailleurs. Adressez toujours. ATELIER RÉPARATION STEWART ENR. ELECTRIQUE OFFICE 156, PIERREVILLE, CTÉ YAMASKA, QUE.

AIGUISAGE - Réparation - Vente - Service d'aiguisage à l'huile pour lames de clipper à vaches 75c le set. Frais de transport gratuits sur un montant de \$1.50 et plus. Service garanti - Réparation de tondeuses Oster et Sunbeam électriques. Frais de poste payés. Vente de lames neuves. S'adresser: MACHINE SHOP STEWART, 134, LIMOGES, SOREL, QUE.

AGRICULTEURS - Aiguisage à l'huile, de lames de clipper à vaches, 75c le set. Frais de poste gratuits sur envoi de 2 sets ou plus. Aiguisage garanti. Vente de lames neuves. L'outil ultra-moderne permet la réparation de clipper électriques Stewart, frais de transport gratuits. S'adresser: LA MAISON D'AIGUISAGE STEWART, CASIER POSTAL 24, SOREL, QUE.

AIGUISAGE-RÉPARATION Clipper d'animaux, 75c set. Coupe durable à chaque set. Véritable usine reconnue pour la réparation, l'aiguisage défiant toute compétition. Personnel expert. Ouvrage garanti. Service rapide. Cultivateurs. Attention aux imitateurs... Ne prenez pas de risques ailleurs!! Seule adresse à Pierreville pour avoir entière satisfaction. Adressez toujours. L'USINE D'AIGUISAGE STEWART ENR., PIERREVILLE, CTÉ YAMASKA.

AIGUISAGE lames, clipper, vaches, moutons. Réparons tondeuses, huile 75c, ouvrage garanti, retourné 24 heures. FERME D'AIGUISAGE STEWART, 230 PRINCE, SOREL.

SERVICE d'aiguisage et réparation de tondeuses, animaux 90c, cheveau 75c le set plus la main. Vente, échange de tondeuses neuves et secondes. Lame neuve \$6.95 - Couteau et roulette de hache-valette. Ouvrage garanti. LEOPHILE LACASSE & FILS, ST-GERVAIS, BELLECHASSE.

CONFIEZ-NOUS vos lames de "Clippers". Aiguisage à l'huile. Ouvrage garanti, \$1.15 le set - Evitez le C.O.D. - EMILE BOLDUC, 555, DES FORGES, TROIS-RIVIÈRES.

AIGUISONS lames de "Clippers". Service rapide. Ouvrage à l'huile et garanti, \$1.25 le set. BOLDUC & FILS, 8875, BOUL. DES FORGES, TROIS-RIVIÈRES.

ANIMAUX A VENDRE

AYRSHIRE - Pour devenir membre de l'Association ou faire l'acquisition de bons sujets, écrivez à: LA SOCIÉTÉ AYRSHIRE DU QUÉBEC, a/s CLÉMENT BEAUCHEMIN, Propagandiste, 312, MARIE-VICTORIN, VERCHÈRES, TÉL.: 583-6533.

BELLES jeunes vaches et taures Holstein pur-sang ou croisées, fraîche vélées ou devant veler bientôt. Prix raisonnable. Livraison gratuite. ALBERT MAURICE, 10ième RANG, WINDSOR, CTÉ RICHMOND, TÉL.: 845-2149 (frais d'ap-pel acceptés).

HEREFORD - Boeufs et génisses, 6 mois à 2 ans, enregistrés, primables; Verrats Tamworth enregistrés, prêts pour service. AIMÉ LABONTÉ, ST-GILLES, CTÉ LOTBINIÈRE. Tél.: 888-3395.

À VENDRE - 50 TAURES HOLSTEIN

Excellent choix - 10 vêtant en décembre et en janvier; 40 vêtant en mars et en avril; 15 ne sont pas enregistrés. S'adresser à: PAUL-REMI PAQUET, ST-COME (BEAUCE). Tél.: 685-3737.

"BRAHMA" À VENDRE

14 sujets femelles et 1 taureau. Nous abandonnons l'élevage. Notre troupeau est à vendre au complet ou séparément. FERME ELIE, VAUDREUIL, QUE. Tél.: 234-3277 ou 453-6019, demandez CLÉMENT PARISIEN.

NOS races enregistrées English Large Black, Dorset, Chester White, Hampshire se vendent comme des petits pains chauds. Rien d'étonnant! Avons meilleures lignées importées disponibles. Aussi races enregistrées Yorkshire, English Yorkshire, Landrace, Lacombe, Tamworth, Berkshire. Hybrides Tâchés Bleus. Tous apes, trues saillies, verrats prêts service. Catalogue. TWEDDLE FARMS, FERGUS, ONTARIO.

HOLSTEIN à vendre - beaux mâles et femelles enregistrés, saillies par un fils de Sealing Rockman; mâles et femelles Hereford pur-sang, enregistrés. EMILE A. TOUSIGNANT, FORTIÈREVILLE, CTÉ LOTBINIÈRE. Tél.: 287-4585.

ANIMAUX MORTS

ACHETONS animaux morts ou vivants, payons le meilleur prix possible, acceptons charges téléphoniques. DE SMET & FRÈRES, RANG FLEURY, ST-JUDE, CTÉ ST-HYACINTHE, TÉL.: 792-3814.

À VENDRE DIVERS

REFROIDISSEURS USAGÉS

NOUS offrons des Refroidisseurs à lait en vrac, de toutes dimensions, livrés dans cette région et garantis. Écrivez à: CURRY SUPPLY COMPANY, CURRYVILLE, PENNSYLVANIA 16631, ETATS-UNIS.

Béton

Étanche

Armé

Unique

Durable

Remarqué

Y...est un peu là!

Diam. - 16-18-20-24-30

vide-silo "PATZ"

Nouvelles formes - 1969

Jointes invisibles et sûres

SILOS BEAUDRY

Jean-Paul Beaudry

St-Marc, Cté de Verchères

514-584-2348

AGRÈS de sucrerie, en très bonne condition à vendre. GUSTAVE AUCLAIR, 611 DE GASPE, ST-HILAIRE, CTÉ ROUVILLE. Tél.: 467-2949.

CATALOGUE gratis - Très grande quantité de vêtements pour femmes, hommes et enfants. Écrire à: 430 rue QUEEN EST, TORONTO, ONTARIO.

PATATES de semence moyennes, de terre noire, provenant de semence fondation, variétés Sebago; entreposage si désiré. S'adresser à: LA FERME RAYMOND POTVIN, ST-REMI, NAPIERVILLE, -454-3694.

TONNES à eau d'étable, à vendre. S'adresser à: HENRI THERRIEN, ST-AMBROISE de KILDARE, CTÉ JO-LIETTE, QUE. Tél.: 753-3032.

FRIGIDAIRE à lait, de marque Crino, capacité 12 bidons, comme neuf. J.G. PÉRISSÉ, PARISVILLE, CTÉ LOTBINIÈRE. Tél.: 292-2329.

EMPLOIS DE MANDES

HOMME, 32 ans, sobre, honnête, demande emploi dans l'élevage de porcs. Expérience et références. GEORGES ALLARD, CASE 312, 515 VIGER, MONTRÉAL 132.

ENCANS PUBLICS

ATTENTION! ATTENTION! ATTENTION! Je serais intéressé à acheter troupeau d'animaux ou roulant de ferme complet. Téléphoner: Région 514-792-3595.

ATTENTION Cultivateurs!!! Je suis acheteur de troupeaux et de roulant de ferme au complet, dans la Province. S'adresser à: LEO DASTOUS, ENCANTEUR LICENCIÉ BILINGUE DE PLESSISVILLE, CTÉ MEGANTIC, TÉL.: 362-7585.

FILS TISSUS COUPONS

100 paires bas nylon dames, vendus comme rejet de moulin à \$2.99 - 12 paires de bas hommes à \$3.05 - 12 paires bas enfants, seconds, unis ou rayés, à \$2.80 - Représ. Polyon lb \$2.50, Orlon, Laine, Fil à tisser. Catalogues et échantillons gratuits sur demande. L. THERRIEN INC., DEPT. T.C.N., VICTORIAVILLE, P.Q.

HOMMES DEMANDES

GÉRANT de TERRITOIRE

FONCTIONS: Recruter des marchands pour la vente d'équipement mécanisé pour l'agriculture, l'aviculture et l'administration du territoire.

CONDITIONS: Salaire intéressant et commission, allocation pour automobile, dépenses de voyages défrayées par l'employeur.

Le candidat devra demeurer dans un rayon d'environ 30 milles de Montréal.

Pour renseignements additionnels, écrire à:

LA COMPAGNIE JAMESWAY LTÉE

1702, rue MOREAU, MONTRÉAL 402, P.QUÉ.

HOMME marié demandé avec expérience pour diriger et exécuter les travaux d'une ferme laitière; expérience et références exigées. Maison fournie pour logement. Salaire à discuter. A. MONT-ST-GREGOIRE, CTÉ D'IBERVILLE. Tél.: 346-3187.

HOMME demandé pour entretien général sur ferme et petite industrie. Loyer fourni. ROLLAND CODERRE, ROUTE 22, ST-GERMAIN, CTÉ DRUMMOND, QUE.

HOMME, célibataire, 17-20 ans, travail à l'année, ferme laitière, \$40-\$50, logé, nourri. ANDRIE LEMAY, ST-JUDE, (ST-HYACINTHE) - Tél.: 792-3357.

MACHINES OUTILLAGE

LES SYSTÈMES à traire CHOREBOY sont vendus et entretenus par le Centre Chore-Boy, 228, boulevard St-Joseph, St-Jean, Qué. et leurs agents autorisés dans la province.

VENDEUR autorisé de Nettoyeurs d'étables et Videurs de Silo "Patz". LEO JETTE, 385, BELLE RIVIERE, ST-SCHOLASTIQUE (DEUX-MONTAGNES). Tél.: 258-2708.

UN DEMANDE

ACHETEUR de troupeaux laitiers pur-sang ou croisés et roulant de ferme. S'adresser à: JEAN-MARC LEBLANC, ST-SYLVERE, CTÉ NICOLET. Tél.: 23-51.

TECHNICIEN d'élevage, connaissance large en médecine vétérinaire spécialisée dans l'élevage des lapins, cherche une personne capable de financer un clapier de 3,000 à 5,000 lapins reproducteurs. Tél.: 473-4229.

JE serais acheteur de 500 bons porcelets. A. MARCOUX, PLESSISVILLE. Téléphoneur, jour seulement: 362-7311.

PNEUS d'avion très larges et puissants, pour wagons, tracteurs avant, etc. Sont fournis avec roues agricoles s'adaptant sur toutes les marques d'équipement. Prix imbattables!! H. DUBOIS & FILS LTÉE, VILLE ST-REMI, P.Q. Tél.: 454-2442.

POUSSINS POULETTES

POUSSINS D'UN JOUR pour la ponte, à deux fins et aussi pour la chair. Demandez notre liste de prix. COUVOIR DE PONT-VIAU, 25 BOUL. DES LAURENTIDES, VILLE DE LAVAL (PONT-VIAU), QUE. Tél.: 514-669-3656.

POUSSINS, qualité "Supérieur". Livraison immédiate ou plus tard. Poulettes, coquets démarrés, White Leghorns, California Grey X Leghorns, Pondeuses Honneger, Red Sussex, Harco Sex Link, Sussex Red, Buff Sex Link, Rhode Island Red, Sussex légères. Poulettes, coquets, mélangés. Catalogue, prix, gratuits. COUVOIR SUPÉRIEUR, LINWOOD, ONTARIO.

INCUBATEUR, électrique Buckeye, automatique, avec minuterie, capacité 32,000 œufs; bonne condition de marche; bas prix. COUVOIR PIERRE NEY, STE-ANASTASIE, CTÉ MEGANTIC, QUE. Tél.: 389-5409.

POUSSINS d'un jour, canetons, oisons, chapons de 4 semaines, dindonneaux, poulettes plus âgées, tous âges, livraison immédiate et au printemps. Catalogue TWEDDLE CHICKS, FERGUS, ONTARIO.

REMEDES

CRÈME nettoyante, pour peau grasse, acnéique, \$4.55 - Crème cicatrisante, tous genres de boutons, \$2.75 - Vitamines naturelles, tisanes. Écrivez donnant votre cas à: M. LEBLANC, C.P. 41, STE-ROSE, VILLE LAVAL.

TERRES A VENDRE

FERME DE 189 acres dont 110 en culture, avec maison, grange-étable, silo, deux (2) remises, laiterie et garage, située à Ste-Sabine, Comté de Missisquoi; ancienne propriété de M. Gérard Bonneau. S'adresser à: Ernest St-Jacques, Conseiller en crédit agricole, SOCIÉTÉ DU CRÉDIT AGRICOLE, ÉDIFICE FÉDÉRAL, 250 RUE CHAMPLAIN, C.P. 127, ST-JEAN-CTÉ ST-JEAN, P. QUÉ. Tél.: 347-4665.

FERME, 165 arpents, terre à St-Guil-laume, sur la route 22, entre Sorel et Drummondville; bien bâtie, eau douce; avec ou sans roulant. GERARD THIBAUT, ST-GUILLAUME, CTÉ YAMASKA. Tél.: 396-5526.

FERME de 208 acres dont 70 en culture, avec maison, annexe, grange-étable, laiterie, remise; deux (2) porcheries; cabane à sucre; située à R.R. No. 1, Roxton Pond, comté Shefford. Ancienne propriété de M. Fernand Brodeur. S'adresser à: René Laporte, Conseiller en crédit agricole, SOCIÉTÉ DU CRÉDIT AGRICOLE, HOTEL DE VILLE, 417 RUE COURT, C.P. 430, WATERLOO, CTÉ SHEFFORD, P. QUÉ. Tél.: 539-0377.

2 TERRES, 180 arpents avec roulant, tracteur Oliver, érablière, cabane équipée, accessoires, "Bulk Tank" 3000 lb; 18 vaches laitières, taures, cheval, 50 porcs. A vendre immédiatement. Toute offre intéressante sera considérée. PHILIPPE DEMERS, LECLERCVILLE (LOTBINIÈRE). - 292-2142.

TERRE, 120 arpents planches dont 90 cultivables; 100,000 pi. de bois - bâtiment accommodant 30 bêtes à cornes - remise, garage double et bonne maison à 2 étages, à Ste-Anne des Plaines. Prix: \$35,000. TELEPHONER: 435-3898 ou 435-0980.

TERRE planche, 90 arpents, toutes cultures; bien bâtie, système central; avec ou sans roulant. RAYMOND HOGUE, 1133 RIV. SUD OUEST, ST-LIN, 223-3400.

2 POULLAILLERS, 35,000 poulets, avec terre valloiseuse 268 acres, près village. Maïs-grain, blé, etc.; avec 2 maisons, l'une 8 pièces, solide, très belle extérieurement. Région Farnham-Bedford. Propriétaire retourné en Europe après avoir signé pro-curation. Assurance-feu en vigueur \$34,000. Prix \$48,000, incluant crédit agricole accordé \$20,000. - Comptant: \$5,000, seulement. Balance: \$1,000, par année et intérêts. PAUL GINGRAS, AGRONOME, 1396, rue SUD, CO-WANSVILLE, QUE. Tél.: 261-2066.

Gare au feu, à Noël

Ne prenez pas ce qui suit à la légère

- Ne laissez pas les ampoules toucher à l'arbre.
- Ne laissez pas les lumières allumées lorsque vous quittez la pièce.
- Ne surchargez pas la prise de courant murale ni le fil de rallonge.
- Ne placez pas l'arbre de Noël près d'une cheminée ni près d'un téléviseur.
- Ne placez pas l'arbre de Noël près d'une cheminée ni près d'un téléviseur.
- Ne laissez pas de petits enfants jouer sans surveillance près d'un arbre et mettez allumettes, briquets et chandelles hors de leur portée.
- Soyez prudents avec les cigarettes. Les arbres et les emballages de Noël constituent des risques d'incendie.
- Ne laissez pas des tas d'emballages de Noël s'accumuler dans la maison; ne les brûlez pas dans la cheminée.
- Ne faites pas de décorations en plaçant des chandelles de cire dans des chandeliers en polystyrène.
- N'obstruez pas les sorties de la maison.

Illumination de votre maison

- Pour la décoration extérieure, les ensembles à fils parallèles et à culots de format intermédiaire sont les meilleurs. Ces ensembles ont les ampoules les plus grosses et chacune de celles-ci consomme environ 10 watts.
- Lorsqu'une ampoule à usage extérieur est grillée, ne manquez pas d'utiliser la rondelle de caoutchouc lorsque vous remplacez l'ampoule. Cette rondelle imperméabilise la douille.
- Conformez-vous strictement à toutes les instructions des fabricants pour ce qui a trait aux appareils d'éclairage.
- Si vous projetez beaucoup d'illumination pour votre maison, demandez à un électricien compétent d'exécuter les travaux.
- Si vous connectez des ensembles de lumières au moyen de raccords de rajout, assurez-vous que la totalité du dispositif d'illumination ne compte pas plus de 60 ampoules de 10 watts.
- Ne laissez pas le matériel d'éclairage extérieur accroché à la maison après le temps des fêtes. Le matériel se détériore s'il est laissé en place.

Nous vous souhaitons un Noël dans la joie, mais aussi dans la sécurité.

VENTE PAR SOUMISSION

Dans l'affaire de la faillite de:

M. JULES POIRIER, 6e rang, St-Bonaventure, Cté Yamaska, P.Q.

Conformément aux instructions des inspecteurs, des soumissions cachetées seront reçues jusqu'à MIDI, le 8 JANVIER 1970, au bureau du syndic, JACQUES RENE DE COTRET, C.A., pour l'achat, en bloc ou séparément, des actifs suivants:

	ESTIMÉ
1 - Terrain - lot No 95 - 84 arpents avec bâtisses	\$5,500.00
2 - Terrain - lot No 94 - 50 arpents	1,500.00
3 - Batteuse Dion No 2238	300.00
4 - Presse à foin - Oliver - Modèle T-60, série 15527 E	1,000.00
5 - Semoir combiné - engrais et engrais chimique Râteau-fleur - série No 53131 Tracteur Int/55 - Modèle B-250 Diesel avec fourche	1,350.00
6 - Compresseur De Laval	100.00
7 - Abreuvoirs Beatty (9)	50.00
8 - Frigidaire à lait avec compresseur et moteur Évier double en "stainless" Bidons à lait (10) Couloirs à lait en "stainless" Sleigh de travail Voiture à foin sur pneus Charrue à tracteur - 2 raies Scie à chaîne Pioneer Nettoyeur d'étable sur rail Petit outillage - pelles et fourches	350.00
9 - Foin et paille	350.00

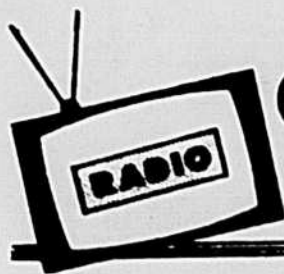
Toute soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté fait à l'ordre de "Jacques René De Cotret, Syndic" représentant 20% du montant de la soumission.

La place d'affaires sera ouverte pour INSPECTION, les 29 et 30 décembre 1969, de 9.00 hres A.M. à 5.00 hres P.M.

Le syndic et les inspecteurs se réservent le droit d'accepter ou de refuser toute soumission. Toutes taxes exigibles en rapport avec cette vente sont à la charge de l'acquéreur en plus du prix d'achat.

JACQUES RENE DE COTRET, C.A., Syndic -

480, rue St-Jean, Drummondville, P. Qué. Tél.: 478-2541.



NOTRE CRITIQUE

POUR LES GRANDS
POUR LES PETITS



Télévision Agricole à Radio Canada

LES QUATRE SAISONS

Samedi, 20 décembre, à 13 h.00.

L'École d'Horticulture de Niagara, au voisinage des célèbres chutes, ce qui ne gêne rien, poursuit depuis de longues années de sérieux travaux d'expérimentation et de vulgarisation horticole, ornementale surtout. Nous visiterons l'institution avec Alphonse Gauthier et Gilles LaBelle, un étudiant venu de Montréal. Cette émission-couleur est une réalisation de Claude Colbert.

LESTRAVAX ET LES JOURS

Dimanche, 21 décembre, à 13 h.00.

L'automne dernier, une équipe de l'émission "Les Travaux et les Jours" dirigée par Simon Richer se rendait dans la Vallée du Tennessee pour y réaliser trois émissions sur le programme d'aménagement qu'y poursuit depuis 1933 la "Tennessee Valley Authority". La première émission illustrait l'oeuvre globale de la "Tennessee Valley Authority". La deuxième émission mettait l'accent sur le développement et l'aménagement de la forêt. Enfin, dimanche le 21 décembre, Jean-Guy Roy nous démontrera les progrès monstres réalisés par l'agriculture de la Vallée du Tennessee.

Marie-Stéphane

En vrac

D'après un sondage sommaire mené récemment au Ministère de l'Agriculture du Québec, il n'y aurait que 52 élèves inscrits dans les polyvalentes, à l'option agriculture. Cela contraste désagréablement avec les centaines de jeunes qui fréquentaient les défunctes Ecoles d'Agriculture, avant le "Grand Déplacement"...

Une famille de quatre membres qui vit dans une ville canadienne devrait être assurée d'un revenu brut annuel de \$11,000 à \$17,000 pour "joindre les deux bouts", affirme une étude entreprise par le Congrès du Travail du Canada. La famille moyenne canadienne est selon le CTC constituée du père, de la mère, d'un fils de 13 ans et d'une fille de huit ans. Un grand nombre de travailleurs urbains doivent compter sur deux salaires. Le nombre de mères de famille qui occupent un emploi est de une sur trois, contre une sur vingt en 1941.

Une cinquantaine d'adeptes et de spécialistes des élevages Ayrshire, venus de plusieurs provinces canadiennes, des Etats-Unis, d'Angleterre, d'Ecosse et de Finlande ont visité récemment les installations et, plus particulièrement, les taureaux Ayrshire du centre

d'insémination artificielle du Québec, à Saint-Hyacinthe. Les délégués se sont montrés impressionnés par la conformation des sujets Ayrshire de même que par leur potentiel héréditaire, c'est-à-dire le succès avec lequel ils transmettent leurs traits caractéristiques à leur progéniture.

Au chapitre des rumeurs, un haut personnage du MAC serait sur le point de rendre les armes. M. Roméo Lalonde, sous-ministre de l'Agriculture et de la Colonisation laisserait son poste, pour prendre sa retraite. Mais les rumeurs ne vont pas jusqu'à préciser qui prendra la succession.

Le taux de fécondité baisse continuellement au Québec. Les plus récentes statistiques montrent que depuis 1960, le taux a baissé de plus de 50% dans certaines catégories d'âge et que cette diminution s'accroît chez les femmes âgées de plus de trente ans. Les principaux facteurs entraînant ce phénomène seraient: la tendance à une diminution du nombre d'enfants par famille, une proportion plus faible du nombre de femmes mariées au Québec, l'augmentation constante du nombre de femmes sur le marché du travail et évidemment la hausse du coût de la vie et l'urbanisation croissante de la population.

S'ENLISER OU PLANER

Le Paradis Terrestre s'enlise dans les sables de l'ennui et de l'insignifiance. Il fut un temps où cette émission suscitait des protestations, parce qu'on lui reprochait de dépeindre les gens avec trop de réalisme et de montrer les difficultés conjugales avec trop d'insistance. Cette année, personne ne proteste. Et pour cause. Pauvre Paradis terrestre, tout le monde le déserte. L'auteur Réginald Boisvert a commencé par laisser sa place à Jean Filiatrault. Les meilleurs interprètes, dont Pierre Boucher, Jean Doyon et Gisèle Schmidt ont quitté le bateau avant qu'il ne coule complètement. Lorsque le dernier télé-spectateur du Paradis aura fermé son appareil, qu'il veuille bien se donner la peine d'écrire à Radio-Canada pour le leur signaler. Ce serait dommage de laisser d'aussi beaux décors se projeter dans le vide!

L'auteur de Moi et l'Autre a eu le nez fin en faisant marier une de ses héroïnes. Depuis que Dodo a pris mari, cela suscite toutes sortes de situations plus abracadabrantes les unes que les autres. Quelques-unes des récentes émis-

sions étaient follement amusantes, d'autres, mêmes si elles étaient divertissantes, tombaient légèrement dans le mauvais goût. Surtout celle où Denise prenait place dans une tombe. C'était forcer la note un peu fort. Certains gens se sont donné la peine de protester, disant que c'était manquer de respect pour les morts. Pour ma part, je trouve que l'on manque si souvent de respect pour les vivants, que cela ne me dit pas grand chose de protester pour les morts...

Depuis la reprise des Beaux Dimanches à Radio-Canada, plusieurs lecteurs ont écrit à cette chronique pour féliciter la Société du bon choix de ses émissions musicales. La dernière Tosca a dû en ravir plusieurs. C'était du grand et beau spectacle. Mes correspondants mélomanes viennent surtout des coins les plus éloignés du Québec. Comme quoi la Culture avec un grand C, à la Jean-Noël peut très bien fraterniser avec la culture avec un petit c, à la Clément.

LES FILMS A L'AFFICHE DE LA TV DU 21 AU 27 DECEMBRE 1969

Explications
La valeur humaine et chrétienne du film est indiquée après le dernier tiret. A la fin du texte s'ajoute, quand il y a lieu, la convenance pour les jeunes: (a) enfants; (b) adolescents.

Les chiffres placés immédiatement à côté du titre réfèrent à la valeur artistique: (1) chef d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable.

MONTREAL

LUNDI, 22 DECEMBRE

11h.15 a.m.—VULCANO (5)—It. 1950. Drame, avec Anna Magnani et Rossano Brazzi. Pour sauver sa soeur d'un souteneur, une prostituée repente va jusqu'au crime. Atmosphère bien décrite. Meurtre, suicide.

1h.—KATIA (4)—Fr. 1959. Drame sentimental, avec Romy Schneider et Curd Jürgens. Le tsar Alexandre II s'éprend d'une jeune fille de petite noblesse. Mise en scène fastueuse et habile. Manque de profondeur. Grandeur d'âme.

MARDI, 23 DECEMBRE

11h.15 a.m.—LE TRESOR MAUDIT (6)—It. 1952. Mélodrame. Un fermier trouve un trésor qui ne lui rapporte que des maux. Réalisation prétentieuse.

1h.30—SCANDALE AUX GALERIES (6)—Fr. 1937. Comédie. Etriqué. Invariables.

7h.30—L'APPARTEMENT DES FILLES (5)—Fr. 1963. Comédie policière, avec Sami Frey et Mylene Demongeot. Un jeune homme doit séduire une hôtesse de l'air pour faire passer en fraude de l'or en Inde. Léger. Intrigue policière fantaisiste. Inconduite. Images suggestives.

11h.40—BARBEROUSSE (2)—Jap. 1965. Drame social d'A. Kurosawa avec Toshio Mifune et Yuzo Kazama. Le travail et les préoccupations sociales d'un médecin rude et taciturne, mais profondément humain. Rythme lent et ample. Tableau éloquent des misères sociales du vieux Japon.

MERCREDI, 24 DECEMBRE

11h.15 a.m.—CALLE P (3)—Sued. 1967. Comédie burlesque avec Gustav Lindstedt et Lena Soderholm. Pour remédier au problème du stationnement urbain, un homme invente une auto réductible en valise. Scénario fertile. Nombreux gags. (a)

1h.—IL N'EST JAMAIS TROP TARD (6)—It. 1953. Conte avec Paolo Stoppa et Isa Barzizza. Un usurier revint son passé en rêve pendant la nuit de Noël. Adaptation terne d'un conte de Dickens. (e)

1h. a.m.—LA VIE HEUREUSE DE LEOPOLD Z (4)—Can. 1965. Comédie de G. Carle avec Guy L'Ecuyer et Paul Hébert. La veille de Noël un déneigreur s'efforce de compléter ses achats de cadeaux en pleine tempête de neige. Sens de l'observation. Entraînement constant. Montage alerte. Interprétation d'une bonhomie savoureuse. (a)

JEUDI, 25 DECEMBRE

11h.15 a.m.—L'ILE NUE (2)—Jap. 1961. Drame poétique de K. Shindo. Sur un îlot du Japon, une famille de paysans cultive péniblement le sol pour en tirer sa

subsistance. Réalisme et poésie. Admirable photographie. Excellente interprétation. Travail persévérant. (a)

1h.—LA VIEILLE DAME INDIGNE (3)—Fr. 1964. Etude psychologique de R. Allio avec Sylvie et Etienne Bierry. A la mort de son mari, une femme de 70 ans décide de s'accorder un peu de bon temps. Fraîcheur et fantaisie. Observation juste. Sens du quotidien. Interprètes bien

8h.—LA FEMME MODELE (3)—E.U. 1956. Comédie de V. Minnelli avec Gregory Peck et Lauren Bacall. Les mésaventures conjugales d'un rédacteur sportif et d'une dessinatrice de haute couture. Satire spirituelle et amusante. Mise en scène élégante. Interprétation en finesse.

11h.30—ISABEL (3)—Can. 1968. Drame psychologique de P. Almond avec Genevieve Bujold et Marc Strange. A la mort de sa mère, une jeune fille retourne à la ferme familiale pour s'occuper de son oncle. Etude psychologique étrange mais intéressante. Notes poétiques ou fantastiques. Très belle photographie. Jeu talentueux de Genevieve Bujold. Eléments troubles.

1h.15 a.m.—LES PARAPLUIES DE CHERBOURG (2)—Fr. 1963. Comédie musicale de J. Demy avec Catherine Deneuve et Nino Castelnuovo. Une jeune fille s'éprend d'un garagiste qui doit bientôt la quitter pour l'Algérie. Recit poétique d'une grande fraîcheur. Musique et images alliées d'une façon charmante.

VENDREDI, 26 DECEMBRE

11h.15 a.m.—TOKYO JOE (5)—E.U. Film d'espionnage de S. Heisler avec Humphrey Bogart et Alexander Knox. Un Japonais fait chanter un homme dont la femme a trahi la cause américaine. Film de série, mais soigné. Interprétation moyenne. Divorce et remariage.

SAMEDI, 27 DECEMBRE

1h.15 a.m.—LA DOUCEUR DE VIVRE (2)—It. 1960. Etude de moeurs de F. Fellini avec Marcello Mastroianni et Anita Ekberg. Un journaliste est appelé à fréquenter les milieux les plus faisandés de Rome. Oeuvre magistrale. Peinture implacable et lucide. Mise en scène flamboyante. Condamnation de la vie dissolue d'une certaine bourgeoisie. Présentation réaliste de moeurs dissolues.

SAMEDI, 27 DECEMBRE

1h.15 a.m.—LA DOUCEUR DE VIVRE (2)—It. 1960. Etude de moeurs de F. Fellini avec Marcello Mastroianni et Anita Ekberg. Un journaliste est appelé à fréquenter les milieux les plus faisandés de Rome. Oeuvre magistrale. Peinture implacable et lucide. Mise en scène flamboyante. Condamnation de la vie dissolue d'une certaine bourgeoisie. Présentation réaliste de moeurs dissolues.

SAMEDI, 27 DECEMBRE

1h.15 a.m.—LA DOUCEUR DE VIVRE (2)—It. 1960. Etude de moeurs de F. Fellini avec Marcello Mastroianni et Anita Ekberg. Un journaliste est appelé à fréquenter les milieux les plus faisandés de Rome. Oeuvre magistrale. Peinture implacable et lucide. Mise en scène flamboyante. Condamnation de la vie dissolue d'une certaine bourgeoisie. Présentation réaliste de moeurs dissolues.

SAMEDI, 27 DECEMBRE

1h.15 a.m.—LA DOUCEUR DE VIVRE (2)—It. 1960. Etude de moeurs de F. Fellini avec Marcello Mastroianni et Anita Ekberg. Un journaliste est appelé à fréquenter les milieux les plus faisandés de Rome. Oeuvre magistrale. Peinture implacable et lucide. Mise en scène flamboyante. Condamnation de la vie dissolue d'une certaine bourgeoisie. Présentation réaliste de moeurs dissolues.

SAMEDI, 27 DECEMBRE

1h.15 a.m.—LA DOUCEUR DE VIVRE (2)—It. 1960. Etude de moeurs de F. Fellini avec Marcello Mastroianni et Anita Ekberg. Un journaliste est appelé à fréquenter les milieux les plus faisandés de Rome. Oeuvre magistrale. Peinture implacable et lucide. Mise en scène flamboyante. Condamnation de la vie dissolue d'une certaine bourgeoisie. Présentation réaliste de moeurs dissolues.

SAMEDI, 27 DECEMBRE

1h.15 a.m.—LA DOUCEUR DE VIVRE (2)—It. 1960. Etude de moeurs de F. Fellini avec Marcello Mastroianni et Anita Ekberg. Un journaliste est appelé à fréquenter les milieux les plus faisandés de Rome. Oeuvre magistrale. Peinture implacable et lucide. Mise en scène flamboyante. Condamnation de la vie dissolue d'une certaine bourgeoisie. Présentation réaliste de moeurs dissolues.

SAMEDI, 27 DECEMBRE

1h.15 a.m.—LA DOUCEUR DE VIVRE (2)—It. 1960. Etude de moeurs de F. Fellini avec Marcello Mastroianni et Anita Ekberg. Un journaliste est appelé à fréquenter les milieux les plus faisandés de Rome. Oeuvre magistrale. Peinture implacable et lucide. Mise en scène flamboyante. Condamnation de la vie dissolue d'une certaine bourgeoisie. Présentation réaliste de moeurs dissolues.

SAMEDI, 27 DECEMBRE

1h.15 a.m.—LA DOUCEUR DE VIVRE (2)—It. 1960. Etude de moeurs de F. Fellini avec Marcello Mastroianni et Anita Ekberg. Un journaliste est appelé à fréquenter les milieux les plus faisandés de Rome. Oeuvre magistrale. Peinture implacable et lucide. Mise en scène flamboyante. Condamnation de la vie dissolue d'une certaine bourgeoisie. Présentation réaliste de moeurs dissolues.

MARDI, 23 DECEMBRE

12h.15—MATHIAS SANDORF (5)—Fr. 1962. Film d'aventures avec Louis Jourdan et Bernard Blier. Un comte décide de renverser le régime tyrannique de son pays. Assez intéressant. Esprit de justice et de liberté. Violences. (a)

2h.—LA FILLE DU MENDIANT (5)—It. 1950. Mélodrame. Un vieux mendiant, injustement accusé de meurtre, est sauvé par sa fille. Mél. Intéressé soutenu. Bons interprètes.

MERCREDI, 24 DECEMBRE

11h.30 a.m.—LES NOUVEAUX ARISTOCRATES (4)—Fr. 1961. Drame psychologique avec Paul Meurisse. Un professeur de philosophie doit faire face à l'attitude de révolte de ses élèves. Symptôme. Sujet à réflexion.

12h.15—LES LYS DES CHAMPS (3)—E.U. 1963. Comédie dramatique avec Sidney Poitier. Un Noir construit une chapelle pour une communauté de religieuses. Tendre et humoristique. Images nettes, claires et parfois poétiques. Fraternité humaine. (e)

2h.—MADMOISELLE ET SON BEBE (5)—E.U. 1939. Comédie avec Ginger Rogers et David Niven. Une jeune fille est prise pour la mère d'un bébé abandonné. Amusant. Quelques trouvailles. (a)

7h.30—TIT-COQ (4)—Can. 1953. Comédie dramatique avec Gratien Gélinas et Monique Miller. Un soldat, né de parents inconnus, connaît une déception amoureuse. Technique peu inventive. Scénario riche en observations justes. Interprétation savoureuse. Résonances humaines et sociales.

1h.—DIEU SEUL LE SAIT (4)—E.U. 1956. Drame de J. Huston avec Deborah Kerr et Robert Mitchum. Pendant la guerre, un caporal et une religieuse se trouvent isolés sur une île du Pacifique. Thème attachant. Réalisation pleine de tact. Excellents interprètes. Droiture morale. (a)

JEUDI, 25 DECEMBRE

12h.15—BLANCHE-NEIGE, LE PRINCE NOIR ET LES SEPT NAINS (6)—It. 1950. Conte. (e)

2h.—ALADIN ET LA LAMPE MERVEILLEUSE (6)—E.U. 1945. Conte féérique. Un baladin reçoit une lampe douée de pouvoirs magiques.

7h.30—UNE AVENTURE DE SANTA CLAUS (6)—Mex. 1959. Conte avec Jose Elias Moreno et Cesarco Quesada. Un diable cherche à entraver la tournée du Père Noël. (e)

VENDREDI, 26 DECEMBRE

2h.—UN RAYON DE SOLEIL (5)—Esp. 1961. Mélodrame. Une fillette gagne le coeur de son grand-père et amène la paix dans la famille. (e)

7h.30—QUE PERSONNE NE SORTE (5)—Fr. 1963. Comédie policière. Avec Philippe Nicoud et Jacqueline Maillan. Un détective se charge de liquider un groupe de kidnappeurs. Film sans prétention. Bonne équipe d'interprètes. (a)

11h.—CE N'EST PAS UNE VIE (5)—E.U. 1954. Comédie avec Jerry Lewis et Dean Martin. Un jeune chef de gare qu'on croit condamné à une mort prochaine, est recu à New-York comme un héros national. Loufoqueries d'inégale valeur. Réalisation honnête.

12h.30 a.m.—LA MAIN AU COLLET (4)—E.U. 1955. Comédie policière d'A. Hitchcock avec Cary Grant et Grace Kelly. Un ex-voleur tente de prouver son

innocence à la suite d'une série de vols sensationnels. Ton badin. Rythme trépidant. Caméra habile. Beaux paysages.

SAMEDI, 27 DECEMBRE

8h. a.m.—SCARAMOUCHE (4)—Fr. 1963. Film de cape et d'épée.

1h.—LA REVANCHE DES GUEUX (5)—E.U. 1950. Film d'aventures. Un chevalier se dresse contre Jean-sans-Terre qui opprime le peuple anglais. (e)

2h.30—LA BELLE AVENTURIERE (5)—E.U. 1949. Western. Deux frères ennemis s'éprennent de la même femme.

7h.30—IRMA LA DOUCE (4)—E.U. 1963. Comédie de B. Wilder avec Shirley MacLaine et Jack Lemmon. Un ancien gendarme devient le protecteur d'une prostituée. Satire inventive. Nombreuses trouvailles comiques. Interprétation brillante.

SHERBROOKE

Canal 7 CHL TV

MARDI, 23 DECEMBRE

7h.—BONNE CHANCE CHARLIE (4)—Fr. 1962. Drame policier avec Eddie Constantine et Carla Marlier.

MERCREDI, 24 DECEMBRE

11h.30—LE TIGRE DU CIEL (5)—E.U. 1955. Film biographique avec Alan Ladd et June Allyson. La carrière héroïque d'un pilote de l'aviation américaine. (a)

JEUDI, 25 DECEMBRE

11h.30—DIEU A BESOIN DES HOMMES (4)—Fr. 1950. Drame religieux de J. Delannoy avec Pierre Fresnay et Madeleine Robinson. Sur l'île de Sein, un sacristain occupe temporairement la place laissée vacante par le départ du curé. Bien réalisé. Interprètes de talent. Ensemble positif. Scènes pénibles.

VENDREDI, 26 DECEMBRE

11h.30—TOUT L'OR DU MONDE (4)—Fr. 1961. Comédie de R. Clair avec Bourvil et Philippe Noiret. Gags spirituels. Trouvailles heureuses. Un Bourvil versatile.

SAMEDI, 27 DECEMBRE

11h.30—MARA MARU (5)—E.U. 1952. Film d'aventures. Meurtres et violences.

TROIS RIVIERES

LUNDI, 22 DECEMBRE

1h.15—UNE FEMME A ABATTRE (5)—All. 1961. Drame policier. Poursuivi par des espions, une jeune fille se réfugie auprès d'un inconnu. Tension dramatique soutenue.

MARDI, 23 DECEMBRE

10h. a.m.—LE MIRACLE DE FATIMA (5)—E.U. 1953. Drame religieux. Récit romancé des apparitions de Fatima. Sujet religieux traité avec sincérité. (e)

1h.15—L'HOMME DU KENTUCKY (5)—E.U. 1955. Western. Les difficultés

d'un homme et de son fils qui émigrent au Texas.

5h.—LA BATAILLE DE CORINTHE (5)—It. 1961. Film d'aventures. La ville de Corinthe se révolte contre la domination romaine.

11h.30—REGLEMENTS DE COMPTE (4)—E.U. 1952. Drame policier de F. Lang. Un policier s'obstine à poursuivre une enquête sur le suicide d'une de ses collègues. Suspense violent doublé de critique sociale. Style expressionniste. Sens de la justice. Cruautés. Bassesses morales.

MERCREDI, 24 DECEMBRE

10h. a.m.—PLACIDE ET ZOE A NEW-YORK (5)—E.U. 1950. Comédie. Savoureux et sain. (e)

1h.15—NO, NO, NANETTE (5)—E.U. 1950. Comédie musicale. Après s'être engagée à financer une revue, Nanette apprend que sa fortune a été anéantie. Bonne présentation. Interprètes sympathiques. Tenues somptueuses.

5h.—LES HORIZONS LOINTAINS (5)—E.U. 1955. Film d'aventures avec Charlton Heston et Fred MacMurray. En 1803, aux Etats-Unis, deux officiers remontent le Missouri avec une troupe. Merveilleux décors naturels. Interprétation efficace. Desir de paix. (e)

JEUDI, 25 DECEMBRE

1h.15—LE MONDE LUI APPARTIENT (5)—E.U. 1952. Film d'aventures. (a)

5h.—LE MIRACLE DE LA 34e RUE (4)—E.U. 1947. Comédie. Un vieux monsieur engagé comme Père Noël dans un magasin prétend l'être véritablement. Délicieuse fantaisie. (a)

VENDREDI, 26 DECEMBRE

10h. a.m.—LE SOUS-MARIN MYSTERIEUX (5)—E.U. 1950. Film d'espionnage. Le commandant d'un sous-marin allemand capture un savant en possession d'un secret scientifique important.

5h.—PAVILLON DE COMBAT (4)—E.U. 1954. Film biographique de J.H. Auer avec Sterling Hayden et Alexis Smith.

SAMEDI, 27 DECEMBRE

11h.30—LANDRU (4)—Fr. 1963. Comédie macabre. Un homme assassine plusieurs femmes après s'être emparé de leurs biens. Humour macabre bien servi par la mise en scène et les décors. Ton souvent anarchoïque.

QUEBEC

DIMANCHE, 21 DECEMBRE

10h.45 a.m.—L'ODYSSEE DU SOUS-MARIN NERKA (4)—E.U. 1958. Film de guerre. Un commandant engage son sous-marin dans un combat audacieux contre un convoi japonais. Conventuel mais attachant. Sobre et vigoureux.

9h.30—SUR LA RIVIERA (5)—E.U. 1951. Comédie. Demandé pour prendre la place d'un capitaine dont il est le parfait sosie, un comédien en profite pour faire la cour à son épouse.

LUNDI, 22 DECEMBRE

9h.30 a.m.—LA REVOLTE DES DIEUX ROUGES (4)—E.U. 1950. Western. Une patrouille sudiste est amenée à protéger contre les Indiens la fiancée d'un officier nordiste. (e)

11h.—LES MAINS QUI TUENT (5)—E.U. 1946. Drame policier. Un homme condamné à tort pour meurtre est sauvé par son secrétaire.

MARDI, 23 DECEMBRE

9h.30 a.m.—LA COLERE DES DIEUX (5)—Fr. 1946. Drame de C. Lamac avec Viviane Romance et Clément Duhour. Un condamné à mort imagine quelle serait sa vie s'il n'avait pas tué. Scénario confus. Réalisation inégale. Interprétation moyenne. Fatalisme. Amour libre idéaliste.

MERCREDI, 24 DECEMBRE

11h.—MARTY (3)—E.U. 1954. Drame psychologique de D. Mann avec Ernest Borgnine et Betsy Blair. Marty, un garçon boucher timide, s'éprend d'une institutrice d'allure réservée. Sobre. Analyse psychologique subtile. Interprètes émouvants. Nombreuses valeurs chrétiennes.

JEUDI, 25 DECEMBRE

9h.30 a.m.—LE CRIME DE MONSIEUR LANGE (4)—Fr. 1936. Drame de J. Renoir avec Jules Berry et René Lefèvre. Un éditeur se fait passer pour mort après une faillite frauduleuse. Excellente réalisation technique. Montage habile. Interprétation vivante. Meurtre excusé. Conduite amoral.

2h.—LA SOURIS QUI RUGISSAIT (4)—G.B. 1959. Comédie. Un minuscule pays déclare la guerre aux Etats-Unis pour régler ses problèmes financiers. (a)

7h.30—UNE AVENTURE DE SANTA CLAUS (6)—Mex. 1959. Conte. Un diable cherche à entraver la tournée du Père Noël.

VENDREDI, 26 DECEMBRE

2h.—TREIZE A LA DOUZAIN (5)—E.U. 1950. Comédie. Un ingénieur spécialiste dans la rationalisation du travail élève sa famille selon des méthodes très originales. (e)

7h.30—L'ENFANT ET SON ETOILE (5)—Esp. 1955. Mélodrame. Une lettre écrite au bon Dieu par deux enfants pauvres touche le coeur des postiers qui viennent à leur secours. (e)

SAMEDI, 27 DECEMBRE

9h.30 a.m.—LE COMTE DE MONTECRISTO (1—La Trahison) (4)—Fr. 1954. Drame. A la suite d'un complot, le jeune Marin Danity est emprisonné au château d'If où il s'évade.

9h.—ORAGE AU PARADIS (5)—E.U. 1958. Drame d'aventures. Sur une île quasi déserte, deux hommes s'éprennent de la même femme. Scénario invraisemblable.

AUTRES CANAUX

Les films présentés aux canaux 4 (CKRN-TV), 3 (CJBR-TV Rimouski), 9 (CKBL-TV, Matane), 12 (CKRS-TV, Jonquière), 7 (CKRT-TV, Rivière-du-Loup) et 11 (CBVT, Québec, sont les mêmes que ceux présentés au canal 2 (CBFT, Montréal). Ces mêmes films sont aussi proposés une heure plus tard aux téléspectateurs de Carleton (CHA-TV) et Moncton (CHAFT). Dans le cas du canal 9 (CBOFT, Ottawa) les films sont les mêmes que ceux présentés au canal 2, mais certains le sont avec un semaine de retard sur l'horaire du canal montréalais.

REVUE DES MARCHÉS



PRODUITS AVICOLES

Les commentaires et les prix des produits avicoles nous sont fournis par le Ministère fédéral de l'Agriculture. Section des renseignements sur les marchés et Division de l'aviiculture.

MARDI, LE 16 DÉCEMBRE 1969

Le marché des oeufs fut généralement soutenu sans changements importants dans les prix. La même tendance se dessine pour cette semaine.

Un surplus de poulets de grill et de gros poulets fut entreposé. La demande pour la poule a été faible et le marché du dindon a continué d'être soutenu.

VOLAILLES ÉVISCÉRÉES (A)

En caisses régulières
Prix du gros au détail à Montréal
POULETS

6 lb et plus 44c-45c
5 lb et moins de 6 41c-44c
4 lb et moins de 5 34c-36c

Poulets à griller et à frire (sous glace)

Moins de 4 lb 29c-30c

POULES

6 lb et plus 38c-40c
5 lb et moins de 6 38c-40c
4 lb et moins de 5 38c-40c
Moins de 4 lb 32c

JEUNES DINDONS

Moins de 10 lb 41c-42c
10 lb et moins de 16 43c-45c
16 lb et plus 39c-41c
Canards 60c-62c

OEUFS

Prix de gros aux détaillants à Montréal (cartons d'une douzaine)

A-Extra-gros 70.2c
A-Gros 68.5c
A-Moyens 66.2c
A-Petits 52.1c

Prix de détail aux consommateurs à Montréal (cartons d'une douzaine)

A-Extra-Gros 77c-78c
A-Gros 75c-76c
A-Moyens 72c-74c
A-Petits 55c-59c

BEURRE, LAIT EN POUDRE, FROMAGE

SEMAINE TERMINÉE
LE 13 DÉCEMBRE 1969

Sur le marché de Montréal, le prix du beurre pour les arrivages courants no 1 pasteurisé, admissible 92, .64c, 93, .65c. Prix de vente de la Commission Canadienne du lait, en 56 lb. .65c.

F.A.B. MONTREAL

Poudre de lait écrémé: ventes de 25 sacs ou plus. Pulvérisé, Canada 1ère catégorie, sacs, .20c à .22c. Cylindre, Canada 1ère catégorie, sacs .19c à .19 1/2c. Aliments du bétail, sacs .16 3/4c à .17 3/4c.

Poudre de lait de beurre, bétail .14c à .14 1/2c.

Poudre de petit lait .03 3/4c à .04 1/4c.

Caséine 30 mailles .32c à .33c. Lait évaporé, caisse 48 / 16 8.05.

Crème douce la livre, matière grasse (en bidon) .94c.

Du 3 au 9 décembre 1969 inclusivement: Prix du fromage blanc classé no 1, .46.5c, coloré, .46.8c (lait cru).

VOLAILLES VIVANTES No 1

Prix aux producteurs à Montréal
POULETS

7 lb et plus 23c
6 lb et moins de 7 21c
5 lb et moins de 6 19c

Poulets à griller et à frire
Moins de 5 lb 17c

POULES

7 lb et plus 18c
6 lb et moins de 7 14c
5 lb et moins de 6 10c
Moins de 5 lb 9c

JEUNES DINDONS

Moins de 12 lb 25c
12 lb et moins de 20 25c
20 lb et plus 25c
Dindons adultes
Moins de 20 lb nil

POMMES DE TERRE

LE 15 DÉCEMBRE 1969
Ventes par les grossistes

Québec	50 lb	1.10-1.25
Québec	25 lb	0.60-0.70
Québec	10 lb	0.30-0.32
N.-B.	50 lb	1.20-1.30
N.-B.	10 lb	0.30-0.33
I. P.-E.	75 lb	2.00-2.15
I. P.-E.	50 lb	1.45-1.50
I. P.-E.	10 lb	0.38-0.40
Wash. Russet	50 lb	6.25
Virg., sucrées	boisseau	6.00

FRUITS ET LÉGUMES

Prix payés au marché central métropolitain pour les produits de première qualité jusqu'à 9 heures a.m.

LE 15 DÉCEMBRE 1969

Ventes par les producteurs

FRUITS

POMMES: McIntosh 2.50-2.75, 3 po. et plus 3.25-3.50, Wolf River 2.00-2.25, Cortland 2.50/boisseau.

LÉGUMES

BETTERAVES: 2.25-2.50/50 lb.

CAROTTES: 2.25-2.50/50 lb, 3.00-3.25/24 cellos de 2 lb.

CHOUX: 2.25-2.75/18, Rouges 2.00, Savoy 2.00-2.25/12.

CHOUX CHINOIS: 2.50-2.75/15.

OIGNONS: 2.25-2.50, gros 3.50-3.75/50 lb.

PANAIS: 1.75-2.00 / boisseau, 2.25-2.50/12 cellos de 2 lb.

POIREAUX: 1.25/doz.

RUTABAGA: 1.75-2.00/50 lb, 2.50-2.75/boisseau.

ARBRES DE NOEL: 18.00/doz.

PATATES: 1.10-1.25/50 lb, 0.60-0.70/25 lb.

MAÏS-GRAIN

Prix publié comme guide et basé sur la fermeture du marché de Chicago, le 12 décembre 1969.

TRACK MONTRÉAL
PAR WAGON COMPLET

Jaune américain, no 3
en vrac 100 lb-2.78

PORCS ABATTUS

Prix payés, lundi, le 15 décembre 1969

	Marché de Pointe-St-Charles	Marché de l'Est	Marché de Toronto
Prix de base	37.50	36.50	38.75-40.00
Truies	nil	nil	29.90-30.05

Depuis le 31 mars 1969, l'octroi du gouvernement fédéral au montant de \$3.00 sur la qualité des porcs est versé pour ceux qui obtiennent un indice de 105 et plus.

Les 8, 9 et 10 décembre 1969

MARCHÉ DE L'OUEST

Le prix de base pour les porcs cette semaine demeure inchangé comparé à la semaine dernière
Prix de base: 20 à \$38.25

MARCHÉ DE L'EST

Le prix de base pour les porcs demeure inchangé comparé à la semaine dernière.
Prix de base: 94 à \$37.50.



ANIMAUX VIVANTS

Renseignements fournis par le bureau du Ministère Fédéral de l'Agriculture, Service des Marchés, en collaboration avec les agents à commission (Montreal Livestock Exchange) des deux marchés à bestiaux et des différents acheteurs.

Les cinq vendeurs à commission du marché de l'Ouest, à la Pointe-St-Charles, sont Donovan M.G.; Maher W.H. Enr.; Mitchell & Beall; Ryan & Boyne; et Rodolphe Tassé.

Les vendeurs à commission du marché de l'Est sont: Coopérative Canadienne du Bétail; Maher W.H.; C. Dagenais; et Louis Levine.

Pour renseignements supplémentaires: tél.: 935-4638.

Les renseignements qui suivent s'appliquent aux transactions faites au marché de l'Ouest, à la Pointe Saint-Charles, lundi, le 15 décembre 1969.

Les réceptions: 405 bovins, 280 veaux, 5 porcs, aucun agneau ni mouton.

Comparées à celles de lundi dernier, les réceptions de bovins, lundi, comptaient environ 100 têtes de moins et se composaient de 123 bouvillons, 253 taures et vaches ainsi que de 29 taureaux. Le marché était actif et la demande bonne pour toutes les classes. Les prix payés pour les différentes offres étaient stables comparés à ceux offerts lundi dernier.

Les réceptions de veaux, lundi, étaient aussi moins nombreuses comparées à celles de lundi dernier. Les veaux pesants et les veaux de type laitier de diverses qualités formaient les réceptions. Avec une bonne demande pour toutes les catégories, le marché était actif. Les prix payés, lundi, pour les veaux de lait étaient stables comparés à ceux obtenus lundi dernier tandis que les prix pour les veaux pesants étaient plus fermes.

Les quelques ventes de porcs enregistrées, cette semaine, ont rapporté \$0.75 de moins que celles de la semaine dernière, soit \$37.50.

Aucune réception d'agneaux ni de moutons.

Les renseignements qui suivent s'appliquent aux transactions faites au marché de l'Est, lundi, le 15 décembre 1969.

Les réceptions: 356 bovins, 551 veaux, 90 porcs, 73 agneaux et moutons.

Les réceptions de bovins, à l'ouverture du marché, lundi, étaient moins nombreuses que celles de lundi dernier et se composaient surtout de vaches laitières de diverses qualités. Le marché s'est maintenu actif depuis l'ouverture et toutes les classes étaient en demande. Très peu de bouvillons et de taures ont été offerts en vente. Les vaches et les taureaux se vendaient à des prix généralement stables comparés à ceux de l'ouverture du marché de la semaine dernière.

Les arrivages de veaux, lundi, étaient plus nombreux que ceux de lundi dernier et se formaient en majeure partie de sujets de qualités commune et moyenne. La demande était bonne pour toutes les classes et le marché était actif. Les diverses catégories offertes en vente rapportaient des prix stables comparés à ceux de lundi dernier.

Le prix de base des porcs, cette semaine, est \$1.00 de moins que celui de la semaine dernière, soit \$36.50.

Lundi, les bons agneaux se vendaient de \$25.00 à \$28.00 les cent livres. Ceux requis pour l'abattage rituel, \$36.50 à \$39.50. Les bons moutons, \$14.50 à \$15.00 les cent livres.

MARCHÉ DE L'OUEST BOUVILLONS

Choix 29.50-30.00
Bons 28.00-29.25
Moyens 26.75-27.50
Communs 24.25-26.50

VACHES

Les meilleures 22.00
Bonnes 21.00-21.50
Moyennes 19.50-20.75
Communes 18.00-19.25
Très communes 12.25-17.75

TAUREAUX

Bons 25.00-26.00
Ventes jusqu'à 27.75
Communs et moyens 22.75-24.75

TAURES

Choix aucune
Bonnes aucune
Moyennes 23.00-24.00
Communes 19.50-22.25

VEAUX DE LAIT

Bons 43.00-46.50
Ventes jusqu'à 47.00
Moyens 38.00-42.50
Communs 24.50-37.00

AGNEAUX

Bons aucun
Lots mélangés aucun
Pour l'abattage rituel aucun
Communs aucun

MOUTONS

Bons aucun
Communs aucun

MARCHÉ DE L'EST BOUVILLONS

Choix aucun
Bons 27.50-28.75
Moyens aucun
Communs aucun

VACHES

Les meilleures 22.25-22.75
Bonnes 21.00-22.00
Moyennes 19.50-20.50
Communes 18.00-19.25
Très communes 13.25-17.50

TAUREAUX

Bons 25.00-26.50
Ventes jusqu'à 27.75
Communs et moyens 21.50

TAURES

Choix aucune
Bonnes aucune
Moyennes aucune
Communes 19.00-20.25

VEAUX DE LAIT

Bons 41.50-46.50
Ventes jusqu'à 48.00
Moyens 36.00-41.00
Communs 21.00-35.50

AGNEAUX

Bons 25.00-28.00
Lots mélangés aucun
Pour l'abattage rituel 36.50-39.50
Communs 17.50-19.00

MOUTONS

Bons 14.50-15.00
Communs 8.00



MANCHETTES de la semaine

Un retour à l'entreprise privée

Les dirigeants de l'Hydro-Québec ont comparu au début de la semaine devant la commission parlementaire des richesses naturelles pour répondre aux députés de l'Opposition concernant leur décision de confier à l'entreprise privée la construction du barrage Manic-3. Cette décision provoque de la consternation chez les syndiqués de l'Hydro qui prétendent que la Société d'Etat est l'une des rares entreprises importantes qui soient entre les mains des Québécois et que ses réalisations constituent une réponse définitive à ceux qui mettaient en doute la capacité du Québec d'exceller dans le domaine de l'industrie et de la technologie.

Le Combat des chefs

A un mois du congrès de leadership du Parti libéral, trois facteurs retiennent l'attention une fraction importante des 1.663 délégués doit être rangée encore dans la colonne des indécis, une certaine lassitude gagne la masse des militants et délégués qui commencent à trouver cette campagne trop longue, l'opinion publique suit distraitement, presque avec indifférence, cette course effrénée à travers la province.

Charles Gagnon, de nouveau acquitté

Charles Gagnon a été acquitté le 11 décembre dernier, de l'accusation de meurtre en relation avec la mort de Mlle Thérèse Morin, tuée le 5 mai 1966, dans l'explosion d'une bombe à l'usine Lagrange, à Montréal. Cette explosion faisait partie d'une longue série d'attentats signés par le F.L.Q.

Montréal maintient sa taxe volontaire

Même s'il est question que le gouvernement du Québec institue sa propre loterie, la ville de Montréal va poursuivre sa campagne de la taxe volontaire du maire Drapeau, du moins "pour l'instant". Le tirage de janvier aura lieu tel que prévu et il en sera vraisemblablement de même pour février et mars.

785 autobus scolaires défectueux

On a découvert des défauts mécaniques dans 785 autobus d'écoliers, soit près de 50% des 1.620 autobus scolaires inspectés au cours des trois dernières semaines. 22 entrepreneurs ou propriétaires d'autobus se sont vus retirer leur contrat pour le transport d'écoliers, parce que leurs véhicules ne répondaient pas aux normes de sécurité.

Attentats en Italie: 14 morts, 100 blessés

Un attentat à la bombe commis contre le siège social de la Banque Nationale de l'Agriculture à Milan, en Italie a fait au moins 14 morts. Quelque 90 autres per-



"Ces 500 acres de terre, c'est clair et net?..."

Brevets d'invention
MARQUES de COMMERCE
MARION, ROBIC & ROBIC
ci-devant
Marion & Marion
2100, rue Drummond
Montréal 25 — 288-2152

Chèques d'ajustement de subsides

La Commission Canadienne du Lait a effectué récemment un ajustement des subsides pour les premiers six mois d'opération de l'année laitière 1969-70. Environ 50% des producteurs ont reçu un chèque supplémentaire à cette occasion.

Or, comme aucune information spéciale n'accompagnait la remise semi-annuelle et vu que l'expédition mensuelle des chèques de subsides a été faite à peu près vers la même date, la Fédération des Producteurs de Lait Industriel du Québec tient à apporter certaines précisions à ceux qui auront reçu deux chèques presque simultanément.

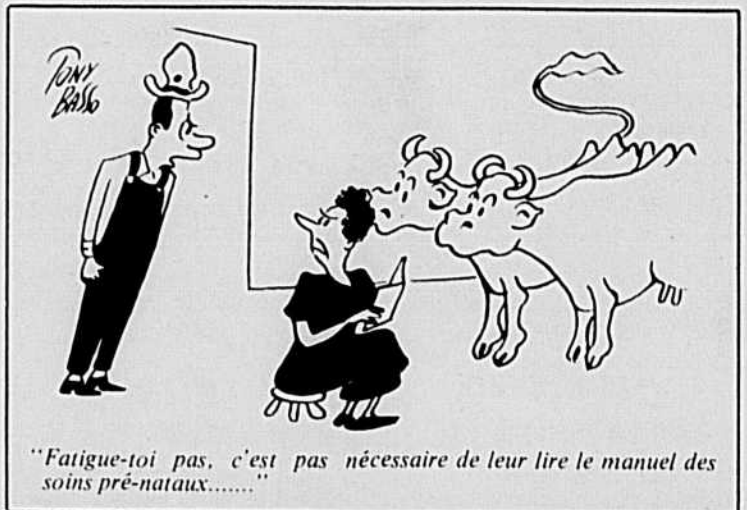
Il faut noter d'abord que le producteur doit être en mesure de discerner lui-même, d'après les talons des chèques, lequel des deux est celui d'ajustement. D'ailleurs, il est le seul à pouvoir le faire.

D'autre part, parmi les producteurs qui n'ont pas reçu de chèque, il y a au moins deux catégories qui auraient eu droit à un ajustement. A remarquer dans ces cas que le paiement d'appoint

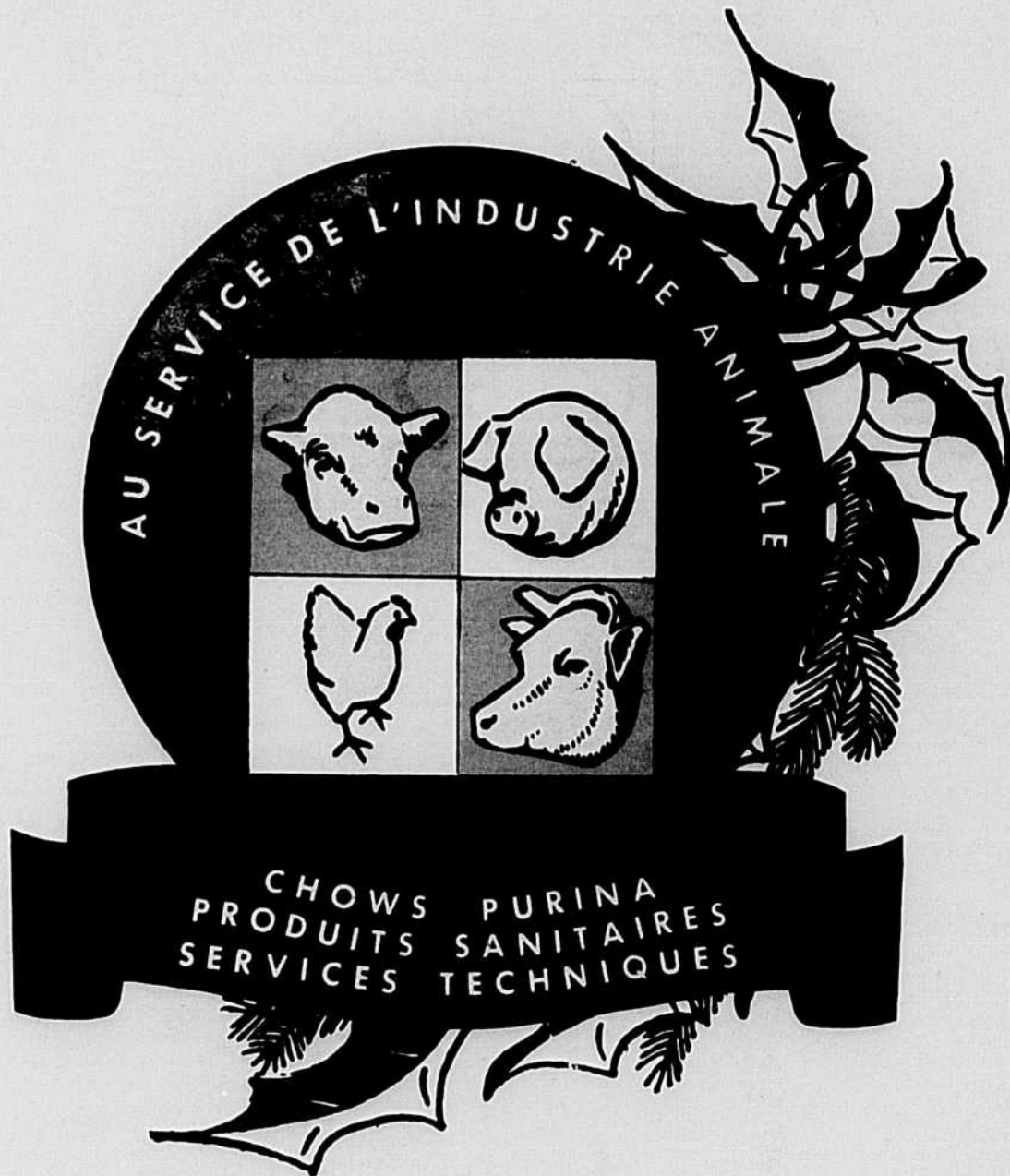
sera fait en un seul versement vers mai 1970. Il s'agit ici des producteurs qui ont obtenu des réattributions de quotas depuis le début de l'année laitière ainsi que des producteurs qui ont subi une retenue de 52 cents les 100 livres, par suite des surplus importants enregistrés à certaines périodes.

Dans les deux cas, il est assez difficile de faire un ajustement semi-annuel, a-t-on expliqué. Chose certaine, à la fin de l'année, tous et chacun des producteurs qui auront droit à un remboursement quelconque le recevront, assure la Commission Canadienne du Lait.

Communiqué F.P.L.I.Q.



"Fatigue-toi pas, c'est pas nécessaire de leur lire le manuel des soins pré-nataux....."



La compagnie

RALSTON PURINA

et ses distributeurs reconnaissants,
offrent leurs meilleurs voeux
aux aviculteurs et éleveurs.

RALSTON PURINA DU CANADA LIMITÉE

QUÉBEC: Montréal et Saint-Romuald — ONTARIO: Toronto, Whitby et Woodstock — NOUVELLE-ÉCOSSE: Truro et Kentville — NOUVEAU-BRUNSWICK: Apohaqui

